Renvoi du procès de l'attentat du palais du Gouvernement

Page 5

EN TOURNÉE DANS LES DIFFÉRENTES INFRASTRUCTURES À ALGER

Les députés saluent les progrès réalisés par la DGSN

Page 5

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 6001 - MERCREDI 7 FÉVRIER 2018

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

JUGEANT LA CRISE DES RÉSIDENTS DANS L'IMPASSE

Bekkat interpelle les hautes instances

Page 2

BENGHEBRIT ENCLENCHE LA MÉCANIQUE DES SANCTIONS

LICENCIEMENT DES GRÉVISTES

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a décidé de recourir à la radiation des enseignants grévistes. Une décision exécutée après deux mises en demeure qui leur ont été adressées, a-t-elle précisé hier devant la presse nationale. Sans avancer de chiffres sur le nombre d'enseignants concernés par cette mesure, la ministre a usé d'un langage rassurant envers les élèves et leurs parents. Elle a annoncé sa détermination quant à la continuité des cours pour les élèves qui relèvent, précise-t-elle, du service public, ajoutant que l'année blanche n'aura pas lieu.

Page 2



UNE FORTE DÉLÉGATION DU MEDEF EN ALGÉRIE

LES MEMBRES DU CAC 40 EN FORCE

Page 3

UNE FORTE DÉLÉGATION DU MEDEF EN ALGÉRIE

LES MEMBRES DU CAC 40 EN FORCE



Page 4

LE VIÊTNAM FÊTE LE 50e ANNIVERSAIRE DE SON OFFENSIVE CONTRE L'ARMÉE US

LE 5e DRAGON FAIT FEU DE TOUT BOIS

Page 6

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

JUGEANT QUE LA CRISE DES RÉSIDENTS EST DANS L'IMPASSE

Bekkat interpelle les hautes instances



LE PRÉSIDENT du Conseil de l'ordre des médecins algériens, Mohamed Bekkat Berkani, interpelle le président de la République pour régler la crise des médecins résidents, en grève depuis près de 12 semaines. Pour le professeur Mohamed Bekkat Berkani, l'heure est grave et il faut que les hautes instances de l'Etat réagissent avant d'en arriver aux «affrontements». «Trois mois de grève c'est beaucoup. On est carrément dans l'impasse», a-t-il averti hier lors du forum d'El Moudjahid, considérant que le problème des médecins en spécialisation ne peut être réglé par un comité intersectoriel mais par une décision gouvernementale. Le professeur Mohamed Bekkat Berkani, qui prend carrément le parti des protestataires, estime que leurs revendications sont tout à fait «légitimes» et qu'il faut leur accorder ce qu'ils demandent, notamment en ce qui concerne l'abrogation de la forme obligatoire du service civil, en vigueur depuis 1984. Selon lui, ce système a «montré» ses limites et il faut absolument le changer par une autre formule pour lutter contre le désert médical. Il a suggéré, à ce propos, de laisser le choix aux praticiens spécialistes d'exercer là où ils le désirent, tout en les motivant d'aller travailler dans le Sud et les Hauts Plateaux, et ce à travers des mesures incitatives, dont des salaires motivants ainsi que des moyens et un plateau technique adéquat. Des propos qui convergent tout à fait avec le contenu de la plate-forme de revendications des résidents en ce qui concerne le chapitre du service civil. «Je ne défends pas les résidents mais je défends la santé», a-t-il précisé. A propos de l'information rapportée par la presse, selon laquelle le Conseil de l'ordre des médecins bloquerait les praticiens qui ont choisi d'exercer à l'étranger en les privant de l'attestation d'exercice et de bonne conduite, le président du Conseil de l'ordre l'a démentie formellement, affirmant qu'il ne peut priver ses confrères de ce document exigé aux candidats à l'émigration. Il a expliqué que cette «diffamation à l'encontre du Conseil de l'ordre des médécins» fait suite à une mauvaise interprétation d'un communiqué diffusé à l'intention des médecins candidats à l'émigration. «Nous avons effectivement informé nos confrères dans ce communiqué que le dépôt de demande pour l'attestation d'exercice et l'attestation de bonne conduite sont suspendus momentanément jusqu'à nouvel ordre. Mais c'était pour des raisons purement administratives», a-t-il justifiée, expliquant que le Conseil procède en ce moment au changement des formulaires conçus à cet effet. «Personne ne peut bloquer qui que ce soit de choisir l'endroit où il veut travailler», a-t-il encore insisté. Il convient de préciser que la note du Conseil de l'ordre sur le gel momentané du document est venu en janvier, après un décret du gouvernement français datant du mois de novembre et qui entrouvre la porte aux médecins étrangers désireux de travailler en France, à la condition de présenter un dossier solide pour avoir droit à une autorisation d'exercice temporelle.

Z. M.



GRÈVE DES ENSEIGNANTS

Les sanctions tombent

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a décidé de recourir à la radiation des enseignants grévistes. Une décision exécutée après deux mises en demeure adressées qui leur ont été adressées, a-t-elle précisé, hier, devant la presse nationale.

Sans avancer des chiffres sur le nombre d'enseignants concernés par cette mesure, la ministre a usé d'un langage rassurant envers les élèves et leurs parents. Elle a annoncé sa détermination quant à la continuité des cours pour les élèves qui relèvent, précise-t-elle, du service public, ajoutant que l'année blanche n'aura pas lieu. Ce sont les enseignants remplaçants qui auront à assurer cette mission. «Nous disposons de tous les moyens juridiques pour remplacer ces enseignants (grévistes)», souligne-t-elle, chargant ces derniers qui, dit-elle, ont tendance à suivre leur syndicat sans se soucier d'exécuter une décision de justice. Les remplaçants seront issus de la liste d'attente du concours de l'enseignement et des enseignants vacataires, mais aussi des retraités. Benghebrit, lors de son passage au Forum de la radio nationale, a dénoncé la manipulation des élèves qui ont manifesté leur inquiétude pour ce qui est du manque de qualification des enseignants remplaçants. «C'est une démarche faite de toutes pièces pour casser les efforts de la tutelle de faire face à cette situation et qui, surtout, place l'intérêt de l'élève au-dessus de tout», souligne la ministre. Pour ce qui est des deux wilayas où la situation est plus problématique, à savoir Béjaïa et Blida, des mesures d'urgence sont entreprises, où même les inspecteurs de l'éducation et les directeurs d'école devront assurer les cours aux élèves. Ces deux wilayas, rappelons-le, entament leur quatrième mois de grève. Evoquant ces deux wilayas, la première responsable du secteur estime qu'il faut éviter d'extrapoler sur le reste du pays. C'est dans le même ordre d'idée qu'elle a signalé l'installation de cellules de crise en vue de suivre les circonstances de cette grève et ainsi déterminer ses causes et proposer des solutions. Pour ce qui est de cette grève illimitée déclarée illégale par les instances judiciaires, la ministre a tenu à signaler que le pourcentage ne cesse de diminuer de jour en jour, affirmant que «c'est la première fois que le taux de suivi de la grève est aussi bas». Elle s'est justement arrêtée sur la crédibilité des chiffres et des informations émanant de son administration. Lors de ses sorties publiques, la ministre de l'Education nationale n'a pas fait dans la dentelle, ciblant le Cnapeste comme seul responsable de cette situation exécrable, estimant que c'est un syndicat hors la loi. «Ce syndicat (sans citer son nom) est en train d'utiliser un droit garanti par la Constitution qui est le recours à la grève, mais sans respecter les règlements», a-t-elle indiqué lors de son passage au Forum de la radio. Répondant aux syndicalistes qui accusent la tutelle de fermer les portes du dialogue, la ministre rappelle que depuis 2014 «je n'ai jamais arrêté de dialoguer avec les partenaires sociaux, les syndicats, les associations des parents d'élèves». « Ceux qui sont en face savent-ils ce que veut dire «dialoguer»?» s'interroge-t-elle. Pour finir, la ministre, s'adressant aux grévistes, a tenu à signaler que « l'enseignement a ses conditions qu'il faut absolument respecter, du moment que vous avez choisi d'exercer ce noble métier».

Lilia Ait Akli

LE DIALOGUE EST TOUTEFOIS MAINTENU

La rencontre entre le Cnapeste et Benghebrit sans résultats

LA RENCONTRE entre la délégation du Cnapeste de la wilaya de Béjaïa, sous l'égide du bureau national, et la ministre de l'Education nationale n'a pas abouti aux résultats escomptés. Les syndicalistes qui se sont rendus à Alger avant-hier sur invitation de la ministre via le P/APW de Béjaïa ne semblaient pas satisfaits au sortir de la réunion. Le Cnapeste n'a d'ailleurs pas appelé à la suspension de la grève, du moins pour le moment.

Contacté en fin de journée, le coordinateur du Cnapeste de Béjaïa, Slimane Zenati, a indiqué que « la réunion s'est soldée par l'envoi de deux commissions ministérielles à Béjaïa pour le règlement des situations conflictuelles locales, alors que les problèmes, d'ordre national, sont du ressort de la ministre ». Il dira : «c'est le début du dialogue avec la tutelle».

Sur l'arrêt de la grève, le coordinateur du Cnapeste a fait remarquer que « la décision de poursuivre ou non la grève relève des prérogatives du conseil de wilaya et du conseil national ensuite, puisque nous sommes dans une grève nationale. Le bureau de wilaya se réunira et s'ensuivra une réunion du conseil de wilaya dans les prochains jours afin d'évaluer le compte rendu de la réunion tenue avec la ministre et décider des suites à donner au mouvement de grève ».

Pour le moment, la grève continue à Béjaïa. Sa suspension dépendra aussi des résultats des travaux des deux commissions. Ainsi, il semble que le conflit est toujours en vigueur et rien ne présage une issue, à moins qu'on décide de privilégier l'intérêt des élèves. Pour rappel, le conflit a débuté dès le deuxième trimestre suite aux ponctions sur salaires des semaines de grève observées au mois de décembre (premier trimestre), décidées par la direction de l'éducation sur instruction du ministère, dès le retour des vacances scolaires. Le Cnapeste a réagi par un mouvement de grève illimitée pour amener la tutelle à prendre en charge les situations administratives et pédagogiques des enseignants.

La tension s'est davantage exacerbée lorsque la DE a saisi le tribunal administratif qui a statué en sa faveur et adressé des mises en demeure intimant l'ordre aux enseignants de reprendre le travail. Les parents d'élèves ont multiplié, quant à eux, des initiatives puis des actions dont un sit-in, une marche et aussi des déclarations jusqu'à la rencontre de la ministre avec une délégation de l'APW de Béjaïa, au cours de laquelle a été lancée une invitation au bureau du Cnapeste de la wilaya.

N. B.

OULD ABBÈS ENVOIE TLIBA EN CONSEIL DE DISCIPLINE ET PRÉVIENT :

«Celui qui bouge va payer...»

Les deux ex-Premiers ministres Abdelmalek Sellal et Abdelaziz Belkhadem, le président de l'APN, Said Bouhadja, le ministre en charge des relations avec le Parlement, Tahar Khaoua, l'ex-ministre de l'Agriculture, Abdelouahab Nouri, l'ex-ministre de la Communication, Hamid Grine, et le vice-président de l'APN Djamel Bouras, ont tous adressé une lettre officielle au parti, se démarquant de l'initiative de Tliba, a indiqué hier le SG du FLN, Djamel Ould Abbès.



Ce dernier également indiqué qu'il attendait d'autres démentis de personnes citées par le député d'Annaba. Après avoir observé les réactions de ces personnalités, Djamel Ould Abbès s'est finalement ravisé. Il n'impliquera pas le Bureau politique du parti dans l'affaire Tliba, le député proche d'Amar Saâdani et auteur de l'initiative de soutien au président Bouteflika pour un 5e mandat. Selon un membre du BP, «c'est faire trop d'honneur et donner trop d'importance à une personne qui n'en est pas une. Nous savons exactement d'où vient ce tir. Un rapport a été rédigé et sera transmis au président du parti, c'est-à-dire le président Bouteflika», a ajouté cette source.

De son côté, Djamel Ould Abbès a indiqué hier au cours d'un point de presse improvisé au siège du parti qu'il avait pris la décision de traduire en commission de discipline le député d'Annaba Baha Eddine Tliba : «La coordination qu'il a annoncée, c'est du vent», a-t-il ironisé en affirmant que toutes les personnalités citées comme faisant partie de cette coordination ont démenti :»Sellal a démenti, Belkhadem a envoyé un démenti écrit à Echourouk, Rahiel (ex-ministre) est dans la salle, Abdelkader Ouali, ancien wali et ancien ministre aussi (…). Grine est celui qui a écrit le démenti, il y a des ministres cités qui sont présents ici, le président de l'APN va le faire officiellement ce soir (hier)», ajoute le patron du FLN. «Attention ! Attention ! Celui qui bouge va payer ; je ne ferai plus de quartier ; il y va de la stabilité du parti ; ces rumeurs et ces initiatives inopportunes sont déstabilisatrices», précise Ould Abbès.

Pour ce dernier, qui qualifie l'initiative de Tliba de «gesticulation grossière», la présidentielle «est du seul ressort» du président Bouteflika, président du parti : «Le jour où il prendra sa décision, nous serons prêts pour ce qui nous concerne, mais personne ne doit s'ingérer dans ses prérogatives, ni dans sa volonté. Le chef de l'État est le président du FLN. Le premier et le dernier mot lui reviennent. Quand il nous informera, on vous transmettra. On ne rentre pas dans ses prérogatives. Donc, j'ai décidé de traduire Tliba en commission de discipline», a-t-il expliqué avant de menacer : «Celui qui bouge dorénavant passera devant la commission de discipline.» Djamel Ould Abbès assure que le parti enquête sur ceux qui sont à l'origine de l'initiative de Baha Eddine Tliba.

Selon la source citée plus haut, la commission de discipline qui va entendre Tliba ne va pas l'exclure du parti. : «Un avertissement écrit lui sera remis et s'il s'avise de recommencer, il sera exclu des rangs du parti. Il sera également interdit de parole et il ne pourra plus parler au nom de celui-ci. Il y a des personnes qualifiées pour le faire à chaque fois que la situation l'exige». Cependant, l'offensive pour le cinquième mandat semble se poursuivre. L'Organisation nationale des zaouïas a annoncé son adhésion à l'initiative de Baha-Eddine Tliba.

Son président, Abdelkader Bassine, a annoncé le ralliement de cette organisation à la Coordination nationale de soutien au cinquième mandat du président Bouteflika.

Aussi, les cadres et militants du FLN ne manqueront pas à soulever la question, lors de leur prochaine session du comité central qui doit se tenir au mois de mars prochain.

Hocine Adryen



TIZI-OUZOU

Le député Mokadem s'insurge contre les propos de Naïma Salhi

LA DERNIÈRE sortie médiatique de la présidente du Parti de l'Equité et de la proclamation (PEP), Naïma Salhi, où elle a manifesté son aversion pour la langue et la culture amazighes, n'ont pas du tout été du goût du député de Tizi-Ouzou, Tayeb Mokadem.

L'homme portant les couleurs politiques du RND a décidé de réagir. Dans une déclaration rendue publique, Tayeb Mokadem écrit : « La présidente du Parti de l'Equité et de la Proclamation (PEP), Mme Naïma Salhi, connue de longue date pour ses balourdises, est revenue cette fois-ci encore, sur la scène médiatique pour prononcer des fadaises et fariboles. Il se trouve cependant qu'à la longue, même si le but final recherché par la présidente du PEP et non moins députée est la célébrité, ses fadaises et fariboles peuvent être d'une extrême dangerosité pour la cohésion nationale. « « En déclarant publique son intention d'interdire à sa fille d'apprendre tamazight à l'école,k laquelle est consacrée langue nationale et officielle, poursuit le député Tayeb Mokadem, Mme Naïma Salhi, censée pourtant donner le parfait exemple du respect des lois de la République, appelle au contraire à leur violation. « Le signataire de la déclaration assure que « non seulement elle viole la loi fondamentale du pays, la Présidente du PEP donne la preuve de son ignorance de l'histoire de son pays (…) «. Avant de relever qu'il est motivé par l'impératif de stopper les dérives excessives de la Présidente du PEP et en même temps la tourner en dérision puisqu'il lui conseille de se recycler en histoire et en sociologie de son pays, le député Tayeb Mokadem a insisté sur le fait que « la consécration de tamazight comme langue nationale et officielle et Yennayer comme journée nationale chômée et payée est à interpréter à sa valeur réelle à savoir la réconciliation du peuple algérien avec son histoire plusieurs fois millénaire. « Notons enfin qu'en affirmant de « minorité face à 30 millions d'habitants «, Naïma Salhi a suscité une vive colère chez les Tizi-Ouziens. **S. T.**

DÉCÈS DE AMAR BENAOUDA

Bouteflika : «Un cadre bâtisseur d'un Etat national»

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelaziz Bouteflika, a affirmé que le moudjahid défunt Benmostefa Benaouda, dit «Amar», décédé lundi à l'âge de 93 ans, était «un compagnon d'arme et une figure nationale qui s'est illustrée par son abnégation et la défense des constantes de la nation à une période très difficile qui a vu le peuple s'unir pour le triomphe de sa cause nationale».

«L'Algérie a perdu l'un de ses enfants qui se sont engagés devant Dieu et le peuple à consacrer leur vie au triomphe de la justice et à la libération de la nation, en investissant le champ d'honneur avec pour mot d'ordre la victoire ou le martyre, sans se soucier guère des hordes de l'ennemi ni de son artillerie ravageuse qui a semé mort et destruction», a affirmé le président Bouteflika dans le message de condoléances adressé à la famille du défunt.

«Il s'agit de Amar Benaouda, militant du mouvement national, moudjahid de la révolution nationale, cadre bâtisseur d'un Etat national moderne, qui a adhéré dans les années 1940 au mouvement indépendantiste du parti du peuple à partir duquel il s'est lancé dans différentes activités notamment au sein du Conseil national de la Révolution et à travers sa participation à plusieurs réunions et congrès des dirigeants de la révolution nationale dont la réunion du Groupe des 22, le Congrès de la Soummam et le Gouvernement Provisoire de la République Algérienne (GPRA)», a-t-il précisé dans son message.

Le défunt «jouissait d'une une riche expérience acquise de sa longue lutte, aux côtés des dirigeants de la révolution nationale, à l'instar de Zighoud Youcef, Larbi Ben M'hidi, Mustapha Ben Boulaid et d'autres valeureux moudjahidine morts en martyrs. A présent, il retourne auprès de son créateur, l'âme sereine et apaisée pour les bonnes actions accomplies au service de la patrie et la société. Le souvenir de ces braves hommes demeurera à tout jamais gravé dans la mémoire nationale», a-t-il soutenu.

«Je perds en lui un compagnon d'arme et une figure nationale qui s'est illustrée par son abnégation et la défense des constantes de la nation à une période très difficile qui a vu le peuple s'unir pour le triomphe de sa cause nationale, tout comme il se mobilise aujourd'hui autour des questions décisives de l'unité, la sécurité, la stabilité et l'édification de ses institutions en fidélité au serment fait aux chouhada», a ajouté le Président Bouteflika.

«C'est avec une grande affliction et un cœur entièrement résigné à la volonté divine que je prie Dieu Tout-Puissant de l'entourer de Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste Paradis aux côtés de ses frères chouhada et d'accorder patience et réconfort à sa famille, proches et compagnons d'armes auxquels j'adresse mes sincères condoléances», a conclu le Chef de l'Etat.

S. N.

EN VISITE AU QATAR

Guitouni rencontre le SG du Forum des exportateurs de gaz

EN MARGE de sa visite au Qatar, à l'invitation de son homologue qatari, le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, s'est entretenu avec le secrétaire général du Forum des pays exportateurs de gaz (Gas Exporting Countries Forum-GECF), Yury P. Sentyurin. Durant cette entrevue, les parties ont examiné la feuille de route élaborée par le GECF en vue de mettre en œuvre la décision d'installer l'Institut de recherche du gaz en Algérie dans les meilleurs délais. Pour rappel, lors de la 19e réunion du GECF tenue le 04 octobre à Moscou, sur proposition de l'Algérie, les membres du Forum avaient décidé la création de l'Institut de Recherche du Gaz du GECF en Algérie. La décision a été entérinée lors du sommet des chefs d'Etat du GECF tenu en Bolivie le 24 novembre 2017. Les parties ont également discuté des objectifs stratégiques du GECF et des mécanismes à mettre en place en vue d'assurer aux pays membres la possibilité de planifier et de gérer, de façon autonome, le développement, l'utilisation et la conservation des ressources en gaz. Le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, a insisté à ce propos sur la nécessité de faire du GECF une véritable force de proposition, d'expertise et de conseil en faveur de l'industrie gazière. Il a également insisté sur la nécessité de favoriser le dialogue entre les producteurs de gaz et les pays consommateurs afin d'assurer la stabilité et la transparence du marché gazier et un prix équitable pour l'ensemble des intervenants sur la chaîne gazière.
Pour rappel, le GECF est une organisation intergouvernementale créée lors de la 8e session du Forum informel des mêmes pays, tenue à Moscou en décembre 2008. Il est actuellement composé de 12 pays membres, en l'occurrence l'Algérie, la Bolivie, la Guinée équatoriale, l'Egypte, l'Iran, la Libye, le Nigeria, le Qatar, la Russie, Trinidad et Tobago, les Emirats arabes unis et le Venezuela, ainsi que de 7 pays observateurs, à savoir l'Irak, le Kazakhstan, la Norvège, Oman, les Pays-Bas, le Pérou et Azerbaïdjan. Le GECF regroupe ainsi des pays qui, ensemble, détiennent plus des deux tiers des réserves gazières de la planète.

H. B.

UNE FORTE DÉLÉGATION DU MEDEF EN VISITE À PARTIR D'AUJOURD'HUI EN ALGÉRIE

Les membres du CAC 40 en force

Une délégation du Medef, la principale organisation patronale française forte de 61 membres et de 48 entreprises, sera aujourd'hui à Alger pour une visite de travail de deux jours. La délégation sera conduite par le président Pierre Gattaz et le directeur général du groupe Suez et président du Conseil de chefs d'entreprises France-Algérie du Medef International, Jean-Louis Chaussade.



Plusieurs responsables de grands groupes français feront partie de la délégation, dont on peut citer Suez, Airbus, Dassault, Renault Trucks, Engie, Alstom, BNP Paribas, Eutelsat, Thales et Total Eren et plusieurs cabinets d'avocats d'affaires.
Cette visite, annoncée depuis quelques semaines sera marquée, en effet, par la mise en place d'un nouveau cadre de concertation entre les opérateurs économique des deux pays. Il s'agit d'un Conseil d'affaire algéro-français qui sera mis sur pied lors d'une cérémonie organisée aujourd'hui à l'hôtel El Aurassi «La création de ce conseil vise à mobiliser les entreprises des deux pays pour fonder de nouveaux partenariats et de favoriser ainsi la promotion des relations économiques, commerciales et industrielles entre l'Algérie et la France», expliquent les organisateurs de ce rendez-vous. Les entreprises françaises, leaders en matière d'investissement dans le pays, ont toujours été en quête de nouvelles opportunités en Algérie.
Le MEDEF affichait, à l'époque, une volonté de densifier ses rapports avec ses partenaires algériens et créer éventuellement des joint-ventures et des entreprises mixtes. En marge de ladite cérémonie, les hommes d'affaires du Medef et les patrons algériens participeront à un forum d'affaires.
Ce dernier sera organisé en 4 workshops thématiques portant notamment sur le numérique, les énergies renouvelables, le partenariat public - privé et la sous-traitance. Ce forum a fait l'objet d'une grande préparation entamée par l'ambassadeur d'Algérie en France, Abdelkader Mesdoua, qui a reçu récemment au siège de l'ambassade le président du Medef. Pour sa part, l'ambassade de France à Alger avait aussi annoncé cette rencontre. «Cette rencontre a permis des échanges fructueux sur les voies et moyens pouvant renforcer davantage la coopération entre les opérateurs économiques algériens et français.
Il faut dire que le MEDEF a toujours montré son souhait de faire des affaires en Algérie. Dans une interview en juillet dernier à l'agence africaine Ecofin, Pierre Gattaz avait affirmé que son organisation travaillait «main dans la main» avec les entreprises algériennes. «Nous travaillons main dans la main avec nos partenaires locaux, avec les entreprises algériennes et en bonne intelligence avec les gouvernements français et algérien depuis la création de Medef International il y a 30 ans», explique le patron de cette organisation patronale fondée en 1998. Pierre Gattaz estime aussi que tout renforcement de la relation économique bilatérale est une «excellente nouvelle» pour les entreprises des deux pays, soutenant que la volonté de son organisation, que ce soit en matière de business ou d'actions pour la jeunesse, est de «délivrer du concret avec nos homologues algériens».
Le patron du MEDEF relève aussi l'intérêt croissant des hommes d'affaires français pour le secteur privé africain, avec lequel ils souhaitent établir un nouveau rapport de partenariat. Dans ce sens, il considère que l'ouverture prochaine de la Transsaharienne, qui reliera Alger à Lagos en traversant le Sahel, est un axe «important qui contribuera au désenclavement de la sous-région». «Les entreprises françaises regardent avec attention ces projets qui permettront de relier les grandes capitales du Sahel», fait savoir Pierre Gattaz, évoquant la nécessité de réfléchir à une coopération économique et financière et à de nouveaux modes de développement de filières.

H. A.

RATIONALISATION ET MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

Plus d'un million de véhicules convertis au GPL-c d'ici 2030

LA MISE en œuvre du programme de conversion au gaz de pétrole liquéfié (GPL) en Algérie table sur cinq cent mille véhicules à essence à l'horizon 2021, avec un coût global prévisible de 37,43 milliards de dinars.
Ce chiffre est censé augmenter jusqu'à 1,1 million de véhicules à l'horizon 2030. C'est ce qui ressort de la conférence de presse organisée hier par l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de' l'énergie (l'APRUE), en collaboration avec la société NAFTAL et l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH).
Lors de son intervention, le directeur général de l'APRUE, Mohamed Salah Bouzeriba, a indiqué que cette démarche entre dans la valorisation de la production nationale en termes de GPL dépassant les 8 millions de tonnes par an.
Elle s'inscrit également dans la mise en œuvre de la nouvelle orientation du gouvernement en termes de d'utilisation et de maîtrise de l'énergie. Cette politique tend, selon lui, à promouvoir et développer les carburants les moins polluants à savoir le gaz naturel, le GPL et l'essence sans plomb.
Il est question d'économiser l'énergie ainsi que de développer les énergies renouvelables. C'est dans ce contexte que le DG de l'APRUE a fait savoir que l'Etat a réservé un montant de 3,5 milliards de dinars à la mise en place de cette opération et contribue à la prise en charge de 50% du prix de 50 000 kits de conversion pour l'année 2018. Il est prévu aussi la réalisation à l'ouest du pays d'un pôle spécialisé en la matière d'ici à la fin 2019.
Pour sa part, le directeur de la division de régulation économique auprès de l'ARH, Samir Houghlaouene, a estimé qu'il y a un « engouement « des clients pour ce carburant, dont le prix est de 9 DA/litre, rappelant que 60 000 véhicules ont été convertis au GPL-c en 2017 contre 43 000 en 2016. Ce qui explique, à son avis, la hausse de la consommation en GPL-c qui frôle les 450 000 tonnes, soit un taux de 28% entre 2017 et 2016. Dans le même ordre d'idée, l'orateur a affirmé qu'il existe 104 installateurs de kit GPL-c sur le marché national avec 152 centres de conversion.
Il a précisé que NAFTAL détient la plus grande capacité de conversion avec 20 000 véhicules/an, soit 17% de la capacité nationale, suivie de la SARL GHAZA dont la capacité est estimée à 15 000 véhicules/an, soit 13%. Pour ce qui est du coût de la conversion du véhicule à ce carburant, il oscille entre 60 000 et 70 000 DA, et le délai d'amortissement du coût de la conversion est évalué à 13 mois maximum.
Par ailleurs, le directeur de la branche GPL-c –NAFTAL, Mustapha Nouri, a fait état de 750 stations - service existant déjà et que la société NAFTAL envisage d'augmenter ce nombre jusqu'à 1 000 au niveau national. L'objectif est de satisfaire la demande nationale en termes de GPL-c, a-t-il poursuivi. A propos des mesures incitatives entreprises par NAFTAL pour développer l'utilisation du GPL-c, l'intervenant a signalé qu'une convention-cadre a été signée en avril 2016 entre la dite société et l'Agence nationale de Soutien à l'emploi des jeunes(ANSEJ), portant création de micro-entreprises spécialisées dans la conversion de véhicules au GPL-c.
C'est en vertu de cette convention que dix techniciens-installateurs GPL-c ont été formés dans dix wilayas pilotes, a tenu à expliquer Nouri.
Cette rencontre avec la presse nationale s'inscrit dans le cadre de la campagne de la communication et de la sensibilisation sur le lancement du programme dédié à la conversion des véhicules au GPL carburant, et son développement aux horizons 2021 et 2030.
Elle sera suivie d'autres actions de communication visant à vulgariser et expliquer aux automobilistes les tenants et les aboutissants de cette opération.

Aziza Mehdid

EN TOURNÉE DANS LES DIFFÉRENTES INFRASTRUCTURES À ALGER

LES DÉPUTÉS SALUENT LES PROGRÈS RÉALISÉS PAR LA DGSN

Lors d'une visite avant-hier aux différents sièges relevant de la DGSN, un panel composé de huit députés a vivement salué les pratiques juridiques et humanitaires des policiers.



Le député Mohamed Mani, président de la commission juridique, administrative, des droits de l'homme, de l'organisation locale et de l'aménagement du territoire à l'Assemblée nationale, a salué le progrès remarquable auquel la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) est parvenue.
La délégation de l'APN était accompagnée tout au long de son périple par l'inspecteur général de la Sûreté nationale et plusieurs explications lui ont été fournies. Les députés ont vivement apprécié les dernières technologies acquises par la police algérienne et son expérience pionnière en matière de sécurité.
Au nom de l'APN, le président de la commission juridique, Mohamed Mani, a exprimé sa grande fierté de la présence du directeur général de la Sûreté nationale à la tête de l'Afripol (Police africaine).
Il a souligné aussi la satisfaction du citoyen pour la qualité des services fournis par la police. «La position prestigieuse de la police algérienne lui a permis de devenir une destination incontournable pour la police internationale, et notre fierté est grande de la présence du directeur général de la sécurité nationale à la tête de l'Afripol « s'est exprimé Mohamed Mani au nom de l'ensemble des députés de la nation et en présence de l'inspecteur général de la Sûreté nationale. Le groupe des députés a débuté sa visite au Laboratoire central de la police scientifique et technique, avant de se déplacer vers le Centre de commandement et de contrôle relevant de la Sûreté de wilaya d'Alger. Au niveau du Laboratoire central de la Police et accompagnés de l'inspecteur général de la DGSN, visiteurs ont été informés sur les différents services dont relèvent, entre autres, le département de l'ADN, celui de la chimie légale, des documents, des lignes et de la monnaie contrefaite, de la médecine légale et enfin le service d'exploitation des preuves numériques.
Aussi, le panel des députés a été instruit sur les différents équipements et les méthodes très avancées utilisées par les experts de la police scientifique dans l'exercice de leurs fonctions. Les députés ont été épatés par le travail très compliqué et impressionnant qu'accomplissent les éléments de la Police scientifique, qui interviennent sur les scènes de crime pour prélever des éléments d'enquête nécessaires à l'identification des auteurs de crime. Tellement émerveillés par le progrès que la DGSN a atteint, certains députés ne s'attendaient pas à voir un tel niveau. «Nous sommes très fiers de vous et du haut niveau de notre police «, disaient les députés. Une fois que la visite au laboratoire central a pris fin, les députés se sont rendus au Centre de commandement et de contrôle. Ici, les représentants de la nation ont reçu une présentation globale sur les réalisations les plus importantes du directeur général de la Sûreté nationale depuis qu'il est à la tête de la DGSN.
Le Centre de commandement et de contrôle est un grand édifice de sécurité qui participe dans le domaine des technologies de la communication et de la numérisation. Bâti par la DGSN, il est conçu pour contribuer à la bonne gestion du trafic routier et assurer son bon déroulement tout au long de l'année, comme il intervient dans des cas de détresse, notamment pour répondre aux appels des citoyens à travers le numéro vert « 15 48 «, les appels étant réceptionnés ici.
Le centre en question, à vocation nationale traitant les images vidéo des 48 sûretés de wilaya, est doté d'un matériel technologique de pointe acquis dans le cadre de la modernisation de la Police. Les députés ont visité les 8 salles de surveillance que compte le CCC. Ces salles sont utilisées pour visualiser le flux des images vidéo envoyées par les caméras installées un peu partout dans les villes du pays. La délégation a terminé sa visite au boulevard Amirouche, où est situé le siège de la Sûreté de wilaya d'Alger. Ici, les huit députés se sont intéressés au nouveau système intelligent équipant les salles de détention provisoire et les chambres de garde à vue. Le chef de la délégation, le député Mohamed Mani, a montré sa grande admiration devant cette nouvelle technologie qui traduit l'attention portée par les hauts responsables à la préservation de la dignité des personnes placées en garde à vue, à la lumière de l'application des lois de la République et des principes des droits de l'homme.
Avant de clôturer leur visite, les représentants de l'APN ont vivement félicité les pratiques juridiques et humanitaires qui, caractérisent le travail du policier dans notre pays, sans oublier le statut international dont jouit la police algérienne aux niveaux régional et international.

Sofiane Abi

SUITE A UNE ERREUR DANS LA DESIGNATION D'UN CONSEILLER

Le procès des attentats du palais du gouvernement et de la Sûreté de Bab Ezzouar renvoyé

ALORS QUE toute l'assistance présente dans la salle d'audience qui, devait abriter le procès après cassation, attendait que le tribunal criminel d'Alger prononce de fermes décisions contre les sanguinaires des attentats meurtriers ayant ciblé le palais du gouvernement et le siège de la Sûreté urbaine de Bab Ezzouar, le président en charge du dossier qui est rentré avec ses deux conseillers pour délibérer sur les chefs d'inculpation retenus contre les accusés, est ressorti de la salle de délibérations quelques minutes plus tard pour annoncer que l'affaire est renvoyée à la prochaine session criminelle. Cette décision a été prise par le président du tribunal criminel d'Alger de la deuxième instance après s'être assuré que le conseiller qui l'épaulait à droite faisait partie de la composition du tribunal criminel d'Alger qui a statué dans l'affaire durant le premier jugement que présidait Omar Benkharchi.
Cette décision a laissé perplexe tout le monde dans la salle d'audience, à commencer par les parents et proches des inculpés, les parties civiles et les avocats de la défense.
Ces deniers se sont contentés de jeter des regards surpris vers leurs clients, qui n'y comprenaient absolument rien.
Le procureur général a requis avant-hier cinq peines capitales et une autre de 12 ans de prison ferme contre les six inculpés impliqués dans les attentats à l'explosif qui avaient ciblé, le 11 avril 2007, le palais du Gouvernement et le siège de la Sûreté urbaine de Bab Ezzouar.
Le procureur en question a estimé que toutes les preuves légales et matérielles relatives aux graves accusations retenues contre les mis en cause au cours de l'enquête préliminaire et l'instruction judiciaire, notamment l'intention criminelle d'attenter à la vie de paisibles citoyens par le dépôt d'engins explosifs dans des lieux publics et cibler les institutions de l'Etat étaient formelles.
Les six inculpés, à savoir Haddouche Salim, Ouzendja Khaled, Slimane Adlane, Bechar Hacene, Maarouf Khaled et Kritous Mourad, qui se succédé à la barre devant le président du tribunal criminel d'Alger ont procédé par la même tactique, celle de nier une partie et reconnaître une autre des chefs d'inculpation retenus par les juges de la chambre d'accusation de la cour d'Alger de l'époque.
Les avocats de la défense ont axé leurs plaidoiries sur les « pressions exercées contre leurs clients par les services de sécurité «. Pour rappel, l'attentat du palais du Gouvernement avait fait 20 morts et plus de 220 blessés, tandis que celui de Bab Ezzouar avait fait 11 morts et plus de 100 blessés. A noter que le tribunal criminel d'Alger avait prononcé, le 14 mars 2012, la peine capitale à l'encontre des six accusés (comparants): Bouderbala Fateh, Haddouche Salim, Ouzendja Khaled, Slimane Adlane, Bechar Hacene et Maarouf Khaled. Une peine de 10 ans de réclusion a été prononcée à l'encontre de Kritous Mourad. Boudina Norredine a été, quant à lui, condamné à 3 ans de prison ferme pour non dénonciation de crime. Des peines capitales par contumace ont également été prononcées à l'encontre de neuf autres accusés (en état de fuite), parmi lesquels figuraient notamment Abdelmalek Droudkel.
Selon l'arrêt de renvoi les accusés, dont Abdelmalek Droudkel, appartiennent à un groupe terroriste activant dans la région de Thenia (Boumerdes) relevant d`Al Qaida au Maghreb islamique (Aqmi).

Redouane Hannachi

LA CÉLÉBRATION AURA LIEU AUJOURD'HUI

Le Conseil de la nation fête ses 20 ans d'existence

LE CONSEIL de la nation, créé en vertu de la révision constitutionnelle de novembre 1996 et installé officiellement en janvier 1998, célèbre cette année ses 20 ans d'existence.
La célébration, qui aura lieu aujourd'hui, se déroulera sous le haut patronage du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.
Reposant sur un mode de désignation mixte (suffrage indirect et nomination présidentielle), le Conseil de la nation, qui détient le pouvoir législatif avec l'Assemblée populaire nationale (APN) dans un système de bicamérisme, est composé de 144 sénateurs, dont 48 sont nommés par le chef de l'Etat et 96 autres sont élus au suffrage universel indirect.
Les dernières élections sénatoriales ont eu lieu le 29 décembre 2015. La célébration des 20 ans de la création du Conseil de la nation coïncide, par ailleurs, avec le deuxième anniversaire de la révision constitutionnelle qui a eu lieu en février 2016.
Ainsi, les attributions du pouvoir législatif ont été renforcées dans la Constitution à travers, notamment, l'extension à l'opposition parlementaire du champ de saisine du Conseil constitutionnel sur les lois votées.
Le droit de saisine par le Parlement du Conseil constitutionnel au sujet des lois votées est consacré dans les articles 99 bis et 166.
L'article 99 bis de la loi fondamentale du pays énonce en effet que «l'opposition parlementaire jouit de droits lui permettant une participation effective aux travaux parlementaires», précisant que «chaque chambre du Parlement consacre une séance mensuelle pour débattre d'un ordre du jour présenté par un ou des groupes parlementaires de l'opposition».
Le pouvoir législatif et son contrôle sur l'exécutif est également renforcé dans la Constitution, en stipulant également que la majorité parlementaire sera consultée par le président de la République pour la nomination du Premier ministre (article 77) et que le recours aux ordonnances présidentielles est limité aux seuls cas d'urgence durant les vacances parlementaires (article124).
Le Conseil constitutionnel est saisi par le président de la République, le président du Conseil de la Nation, le président de l'Assemblée populaire nationale ou le Premier ministre.
Le Conseil constitutionnel peut être saisi également par cinquante (50) députés ou trente (30) membres du Conseil de la nation (art 166).
L'opposition parlementaire a toute latitude, suite à l'amendement de la Constitution de février 2016, pour proposer un ordre du jour au cours d'une séance mensuelle dans chaque chambre du Parlement.
Elle peut aussi mettre sur pied des commissions d'enquête, des missions d'information et être destinataire du rapport annuel de la Cour des comptes.
A propos des améliorations organisationnelles et fonctionnelles de certaines institutions, la Constitution institue, au niveau du Parlement, la sanction du nomadisme politique par la perte du mandat parlementaire, l'instauration d'une session annuelle unique de dix mois, la primauté du Conseil de la nation dans l'examen des projets de lois relatifs à l'organisation territoriale à l'aménagement du territoire et au découpage territorial.

M. D.

LE VIÊTNAM FÊTE LE 50e ANNIVERSAIRE DE SON OFFENSIVE CONTRE L'ARMÉE US

Le 5e dragon fait feu de tout bois

Le Viêtnam a célébré le 31 janvier dernier le 50e anniversaire de l'offensive contre la puissante armée des USA qui occupait militairement le pays depuis les années 1950. Une offensive qui permit à cet Etat de l'Asie de recouvrer sa totale souveraineté sur le territoire.

Ce pays a connu, avant cette guerre (également appelée deuxième guerre d'Indochine) contre les USA, une autre contre l'occupant français qu'il vainquit au milieu des années 1950, après la célèbre déroute de Dien Bien Phu qui a vu triompher l'armée du général Giap de l'armada française. Il y a 50 ans, fin janvier 1968, veille du Nouvel an lunaire appelé Têt au Viêtnam, les forces nord-vietnamiennes lançaient au Sud une offensive générale surprise, qui marqua un tournant dans la guerre. Malgré des pertes humaines importantes - estimées au minimum à 58 000 du côté des combattants nord-Viêtnamiens -, l'avantage tactique permit aux troupes du Nord de reprendre plus de cent localités aux forces du Sud, soutenues par les Etats-Unis. Côté américain, plus de 58 000 soldats ont trouvé la mort au Viêtnam et de nombreux autres se sont suicidés de retour au pays, selon les chiffres des autorités américaines. Les Accords de paix de Paris décident, en 1973, le retrait militaire américain. L'armée US est passée de 170 000 à 270 000 hommes durant ce conflit. Pendant toute l'année 1967, les bombardements se poursuivirent sur le Viêtnam du Nord. Les effectifs américains stationnés au Sud atteignirent 510 000 hommes, auxquels s'ajoutèrent 40 000 hommes de l'USAF basés en Thaïlande et 30 000 autres aux formations de la 7e Flotte américaine. Après le recouvrement de sa souveraineté le Viêtnam, qui possède des ressources énergétiques, développe des stratégies autour de celles-ci. En optant pour un développement libéral, le Viêtnam a connu une phase de développement économique se traduisant par une interdépendance grandissante, et un renforcement des inégalités. Mais depuis le début des années 1990, leViêtnam connaît une chute spectaculaire de la pauvreté. Le pourcentage de la population vietnamienne vivant sous le seuil de pauvreté est passé de 58 % en 1993 à 14,5% en 2008, soit quelque 25 millions de personnes sorties de la pauvreté en quinze ans. En ville, en 2008, seulement 3,5 % de la population est considérée comme pauvre, même si le coût de la vie continue d'augmenter. Le pays doit cet enrichissement de sa population à sa formidable croissance économique depuis vingt ans, parmi les plus élevées au monde. Il a ainsi fait récemment son entrée au club des pays émergents. L'adoption en 1986 du Doi Moi, le «Renouveau» en vietnamien, a marqué la conversion du pays à un modèle particulier: une économie de marché à «orientation socialiste». Suivant ainsi un modèle de croissance par l'exportation, le Viêtnam s'est rapidement intégré à l'économie internationale. C'est aujourd'hui le premier exportateur mondial de café Robusta et de poivre, ou encore le deuxième exportateur de vêtements sur le marché américain. Le Viêtnam est aujourd'hui non seulement le pays le plus performant de la région, mais également le deuxième pays ayant enregistré une croissance de plus de 7% en 2016 dans la liste des économies les plus dynamiques du monde. Le pays a connu un taux de croissance de 6,7% en 2015 et de 6,2% en 2016. Certains secteurs comme la production industrielle ou la production de textiles, d'électronique et l'industrie pétrochimique sont en très forte croissance. Les perspectives pour l'année 2017 demeurent élevées, avec 6,5% de croissance. Le gouvernement a lancé des réformes dans des secteurs clés et a commencé la privatisation partielle des entreprises publiques. Par ailleurs, afin de faire face à la crise financière mondiale, le Viêtnam a amélioré le climat des affaires en vue d'encourager la production, de stimuler la consommation et les investissements. Grâce aux IDE, ce pays produit désormais des biens technologiques à forte valeur ajoutée. L'inflation, qui a atteint 4,7% en 2016, constitue toutefois un taux relativement faible pour le pays. En 2016 le secteur touristique est resté dynamique, tandis que la production industrielle a connu une hausse de 7,5%, une progression en baisse par rapport à l'année précédente.

Hocine Adryen

ELLE A ÉTÉ PRÉSENTÉ EN PLÉNIÈRE À L'APN

Une loi sur le commerce électronique en débat

LE PROJET de loi relatif au commerce électronique a été présenté hier par la ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Imane Houda Faraoun, en session plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) en présence du président de cette institution parlementaire, Said Bouhadja.
Ce projet prévoit plusieurs dispositions permettant d'assurer la sécurité du e-commerce tout en définissant les obligations des e-fournisseurs et e-clients.
Tout d'abord, le texte stipule que l'inscription au registre du commerce et la mise en ligne d'un site web hébergé en Algérie sont deux conditions sine qua non pour l'exercice du commerce électronique. Un fichier national des e-fournisseurs inscrits au registre de commerce est institué auprès du Centre national du registre de commerce (CNRC), note le texte qui définit les informations qui doivent accompagner l'offre commerciale électronique (identification fiscale, adresse, numéro de téléphone, numéro du registre du commerce, la garantie commerciale...). Conformément au texte, la commande d'un produit ou d'un service passe par trois étapes obligatoires: la mise à disposition du e-consommateur des conditions contractuelles, la vérification des détails de la commande par ce dernier et la confirmation de la commande qui conduit à la formation du contrat.
Le projet de loi définit également les informations obligatoires que doit contenir le contrat électronique.
Quant aux obligations du e-consommateur, le texte stipule qu'il est tenu de payer le prix convenu dans le contrat électronique dès la formation de ce document.
Par ailleurs, il est stipulé que les transactions qui sont interdites sont celles portant sur les jeux de hasard, paris et loteries, les boissons alcoolisées et le tabac, les produits pharmaceutiques, les produits portant atteinte aux droits de propriété intellectuelle, industrielle ou commerciale, tout bien ou service prohibé par la législation en vigueur ainsi que tout bien ou service soumis à l'établissement d'un acte authentique.
De même, est interdite toute transaction par voie électronique des matériels, équipements et produits sensibles définis par la réglementation en vigueur ainsi que tout autre produit ou service pouvant porter atteinte aux intérêts de la défense nationale, à l'ordre public et à la sécurité publique.
Selon le texte, le paiement des transactions commerciales électroniques s'effectue à distance ou à la livraison du produit, par les moyens de paiement autorisés par la législation en vigueur.
Lorsque le paiement est électronique, il est effectué à travers des plateformes de paiement dédiées, mises en place et exploitées exclusivement par les banques agréées par la Banque d'Algérie ou bien Algérie Poste, et connecté à tout type de terminal de paiement électronique via le réseau de l'opérateur public de télécommunications.
La connexion du site web du e-fournisseur à une plateforme de paiement électronique doit être sécurisée par un système de certification électronique.
Dans le chapitre consacré au contrôle du e-fournisseur et à la constatation d'infractions, le texte indique qu'outre les officiers et agents de la police judiciaire prévus par le code des procédures pénales, sont habilités à constater les infractions aux dispositions de ce projet de loi les personnels appartenant au corps spécifique du contrôle relevant des administrations chargées du commerce.
Ce projet de loi indique que les personnes physiques et morales exerçant déjà le commerce électronique disposent d'un délai de six mois, à partir de la date de la publication de ce texte, pour se conformer aux nouvelles dispositions.

S.T.

LE WASHINGTON POST L'AVOUE

Les relations arabo-israéliennes en évolution croissante permanente

Le quotidien américain The Washington Post (WP) a rapporté que « les relations d'Israël avec ses voisins arabes, jadis les ennemis d'hier, sont désormais confirmées. Voire, la question palestinienne n'est plus la principale préoccupation des pays arabes ».

Selon le quotidien, « la coordination et la coopération qui existent entre Israël et les autorités égyptiennes dans le bombardement de la péninsule du Sinaï, sous le titre de la guerre contre les groupes armés, est l'un des secrets du Moyen-Orient ». Le WP estime que « l'alliance secrète entre l'Egypte et Israël dans la lutte contre le terrorisme montre comment la montée en puissance de l'organisation terroriste Daesh et d'autres groupes armés a permis d'établir, en toute sérénité, un « partenariat » entre Tel-Aviv et ses rivaux arabes, et qui ne concerne pas la question de Daech uniquement ». Selon le quotidien britannique The Times « ni Israël et ni l'Egypte ne comptent avouer l'existence de frappes aériennes lancées par l'armée de l'air israélienne au Sinaï. Ainsi, l'Egypte a précédemment empêché les journalistes de pénétrer dans la péninsule du Sinaï, de même, l'armée israélienne impose une censure aux journalistes locaux couvrant les questions de sécurité nationale. Au point, qu'un analyste israélien a comparé la question des frappes aériennes, selon Tel-Aviv à celle de la question nucléaire iranienne ». « Les frappes israéliennes en Egypte ne sont pas nouvelles, Israël considère l'Égypte et sa stabilité comme une priorité stratégique, mais ni l'un ni l'autre ne veulent en parler, car ils pensent que cela pourrait menacer la stabilité », explique Zack Gold, un expert du Sinaï. Un ancien responsable américain, bien informé sur la campagne israélienne dans le Sinaï, a déclaré que « cette campagne reflète l'importance de la coopération sécuritaire entre les deux pays. En même temps, il montre la mauvaise gestion des Egyptiens face à la menace terroriste, sachant que les Israéliens et les Américains se sont plaints des Egyptiens de ne



pas écouter leurs conseils et leurs recommandations ». Or, l'Egypte n'est pas seul à la recherche d'un rapprochement avec « Israël » en matière de problèmes de sécurité ou pour une cause commune entre eux, mais aussi l'Arabie Saoudite. Cette dernière a commencé à approfondir ses relations avec Israël à cause de l'Iran : « un ennemi commun ». Sauf que « cette coopération est toujours gardée secrète, car ouvrir la porte de la coopération avec n'importe quel pays peut être un problème politique ». Un haut responsable saoudien a affirmé dans une interview au The Wall Street Journal, que « la Palestine est un problème complexe et compliqué, l'Arabe Saoudite occupe le statut de leader dans le monde islamique, et donc ses relations avec l'entité sioniste ne peuvent être faciles. Dans ce cas, si vous avez besoin de faire appel à Israël, autant le lui demander en secret que via des relations directes avec eux ». Le général de brigade sioniste Audi Dekel a déclaré : « Le conflit israélo-palestinien est moins important aujourd'hui pour les pays arabes qu'auparavant, néanmoins ces derniers appréhendent l'établissement de relations officielles avec Israël », soulignant que « la situation actuelle est stratégique pour Israël, c'est la meilleure situation jamais connue depuis sa création ».

R. I.

SELON FARS NEWS

Riyad menace Hariri



L'Arabie saoudite a récemment mis en garde son allié politique à Beyrouth contre tout rapprochement avec la Turquie, rapporte l'agence de presse iranienne Fars News. Selon le journal londonien Elaph (proche du régime saoudien), les personnes, étant au courant des développements du Liban, des démarches de Saad al-Hariri et de son voyage en Turquie, disent que ce dernier « s'est éloigné de Riyad pour se rapprocher d'Ankara ». Ces mêmes sources ont indiqué que la récente visite de Saad Hariri en Turquie n'avait pas uniquement pour objectif d'assurer la coordination politique et l'assistance au Liban, mais pour annoncer la position des sunnites du Liban envers les Frères musulmans turcs. Ces sources ont déclaré à Elaph que « la Turquie cherche à s'imposer au Moyen-Orient et en Afrique. Elle essaie de combler les vides et d'exploiter les opportunités sur le plan régional ». Elaph a également fait état du contact entre un responsable saoudien et un ministre libanais qui aurait dit que « le virement rapide de Hariri lui coûterait cher parce que l'Arabie saoudite l'a soutenu sans attendre en retour ». Les différends entre l'Arabie saoudite et Saad Hariri, l'allié du pays à Beyrouth, remontent à novembre dernier. Le Premier ministre libanais s'est rendu le 3 novembre à Riyad et a été contraint de présenter sa démission le lendemain. Les autorités libanaises avaient alors fait état d'une détention forcée du Premier Ministre du Liban. **R. I.**

CISJORDANIE :

L'auteur présumé de l'opération de Naplouse tombe en martyre

LE RÉSISTANT PALESTINIEN, Ahmad Jarrar, présenté comme le principal suspect de l'opération héroïque armée de Naplouse qui a couté la vie à un rabbin le 9 janvier, est tombé en martyre ce mardi matin après de violents affrontements avec les forces d'occupation. Selon le correspondant d'AlManar, les forces d'occupation ont encerclé la maison dans lequel se trouvait Jarrar, dans la localité de Yamoun, dans le nord de la Cisjordanie occupée. Recherché par les forces d'occupation depuis le 9 janvier 2018, il s'est violemment affronté avec les forces d'occupation avant de tomber en martyre. Selon la version de l'occupation, cité par l'AFP, il était muni d'un fusil d'assaut de type M-16 et d'un sac rempli d'explosifs. Aussitôt après son martyre, des affrontements ont éclaté entre les Palestiniens de la localité de Yamoun et les forces d'occupation. Huit jeunes palestiniens ont été blessés. A Jénine, ville natale d'Ahmad Jarrar, les habitants ont annoncé une grève générale en protestations aux agressions israéliennes. Il convient de noter que deux Palestiniens, dont un des cousins du martyr Jarrar, avaient été tués en janvier par les forces d'occupation lors des opérations visant son arrestation. Nasser Jarrar, le père d'Ahmed, était l'un des responsables de l'aile militaire du Hamas en Cisjordanie lors de la deuxième Intifada. Il est également tombé en



martyre en 2002, après avoir refusé de se rendre aux forces d'occupation. Entre-temps, un autre palestinien a réussi lundi à liquider un colon israélien, près de la colonie d'Ariel, en Cisjordanie occupée. Des images de vidéosurveillance publiées sur internet montrent un Palestinien s'approcher d'un colon, qui se tient à un arrêt de bus près d'Ariel. Il le poignarde dans le haut du corps puis le poursuit de l'autre côté de la route, sortant alors de l'écran. Selon la version de l'armée d'occupation, un soldat israélien présent sur les lieux a pris l'assaillant en chasse à bord de sa voiture et l'a heurté avec son véhicule, mais le Palestinien est parvenu à prendre la fuite. Un média palestinien a rapporté lundi soir que des affrontements avaient eu lieu avec les forces d'occupation israéliennes qui ont lancé un raid dans le village al Lubban al-Sharqiya, situé à quelques kms au sud de la colonie d'Ariel. Le secteur a ensuite été bouclé. Le mouvement de résistance palestinien, le Hamas, a salué l'opération de lundi comme la preuve que « l'Intifada d'AlQuds continue ». « L'opération constitue une réaction naturelle aux crimes de l'occupation et des colons » israéliens, a estimé pour sa part un responsable du Hamas, Houssam Badran, dans un communiqué publié dans la bande de Gaza. Ariel est l'une des plus grandes colonies israéliennes de la Cisjordanie occupée. **R. I.**

THÉÂTRE DE DANSE ET CHANT GUANGXI DE CHINE

Une halte à Bouira

Durant la soirée de ce lundi 05 février, la scène de la grande salle de la maison de la culture Ali-Zamoum de Bouira sera animée par le spectacle du Théâtre chinois de danse et chant Guangxi, en tournée pour trois représentations en Algérie.

En se produisant à Bouira, seconde représentation après celle de Constantine au Zénith-Ahmed Bey, la troupe artistique chinoise de Guangxi s'est réjouie de l'ambiance dans une salle archicomble. Les membres de cet ensemble de danse et de chant chinois ont présenté avec finesse un contenu fait d'une série de mouvements acrobatiques et de chorégraphie, subjuguant ainsi le public et les familles bouiries venus en grand nombre pour assister à cette soirée. Vêtus de leurs habits traditionnels représentant la diversité culturelle de leur pays, les quinze jeunes femmes, formant la troupe chinoise de Guanxi, ont réussi à être en parfaite harmonie sous les sons de douces mélodies chinoises puisées du patrimoine culturel de la province autonome de Guangxi. L'assistance les a applaudies à chaque fin de spectacle, saluant ainsi cette troupe chinoise pour sa création artistique présentée pour la première fois dans la wilaya de Bouira, rapporte l'Agence presse services d'Algérie. Nonobstant la danse, des chanteuses et chanteurs chinois ont saisi cette opportunité pour interpréter des tubes musicaux ancestraux chinois, mais aussi quelques titres du chaâbi algérien comme Chehilet laâyani, écrit par le



poète Hakim Grami de Cherchell et repris par des interprètes de renom du chaâbi. En optant pour cette célèbre chanson, la troupe de Guangxi a voulu exprimer au public algérien son fort attachement aux relations culturelles et diplomatiques entre la Chine et l'Algérie. Pour Touj Mang Wai, responsable au ministère de la Culture de la province de Guanxi en Chine, ces relations « sont excellentes et nous sommes très contents de partager ces moments artistiques et culturels avec le peuple algérien ici à Bouira ». Lors d'une rencontre avec la presse en marge du spectacle, il a également précisé que « via ces échanges culturels et diplomatiques, nous voulons transmettre un message d'amitié à tout le peuple algérien ». La troupe s'est également produite, ce mardi soir à l'Opéra Boualem-Bessaieh d'Alger, clôturant ainsi sa tournée inhérente au 60e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques bilatérales. Fondée en 1954, cette troupe représente une culture ethnique de la région autonome Zhuang du Guangxi. Elle compte notamment l'ensemble de chant et de danse, l'orchestre symphonique, l'orchestre de musique traditionnelle chinoise, le centre de production de scénographie, le département de création artistique, le département de planification et d'exploitation. Elle assure également la formation artistique, diverses activités culturelles et des échanges internationaux.

R. C

MOSTAGANEM, CAPITALE DU THÉÂTRE 2017

La célébration guelmie

LA SEMAINE culturelle théâtrale de Guelma est lancée, ce lundi 05 février, au Théâtre régional Djillali-Benabdelhalim dans le cadre de la manifestation Mostaganem, capitale du théâtre2017.

La cérémonie d'ouverture de cette manifestation culturelle de deux jours a été marquée par la présentation de la pièce Sidi ennaïb (Monsieur le député) par l'association culturelle El Ouaki de Guelma. Il s'agit d'une comédie mise en scène par Laribi Hamdi. Une deuxième pièce est programmée ce mardi. Il s'agit de El Ghafoua, produite par le Théâtre régional Mahmoud-Triki de Guelma. Les faits portent sur les souffrances quotidiennes de l'artiste. Elle est mise en scène par Moutai Ziyaya. La manifestation Mostaganem, capitale du théâtre 2017 a été lancée en mars dernier pour durer une année sous le slogan Célébrons dans la ville, célébrons le théâtre, et ce, à l'occasion du 50e anniversaire de la création du Festival du théâtre amateur de Mostaganem. Des semaines culturelles théâtrales des wilayas ont déjà été organisées : Constantine, Boumerdès, Annaba, Batna, Tissemsilt, Mascara, Ain Defla, Souk Ahras, Tizi Ouzou, Tlemcen, Chlef, Saïda, la dernière étant celle El Tarf en janvier dernier. Elle a été notamment marquée par la présentation du monologue Cocktail du comédien Réda Daoudi, un spectacle pour enfants Faracha maghroura (Le papillon orgueilleux), un autre monologue du comédien Amar Slimi, Li khtaf. La manifestation de Mostaganem devra prendre fin en mars prochain. **APS**

RELANCE À L'UNIVERSITÉ DU THÉÂTRE ET DU CINÉMA

L'OFFICE NATIONAL des œuvres universitaires (ONOU) a signé, ce lundi 05 février à Alger, des conventions de partenariat avec le Théâtre national algérien (TNA) et le Centre national du cinéma et de l'audiovisuel (CNCA) pour redynamiser l'activité théâtrale et cinématographique dans le milieu universitaire. L'accord prévoit, entre autres mesures, la présentation de pièces de théâtre produites par le TNA au sein des résidences universitaires (435 résidences hébergeant 600.000 étudiants), l'intégration de spectacles montés par les étudiants dans la programmation du TNA et l'organisation de cycles de formation pour des étudiants aux fins de la création de troupes théâtrales universitaires. Le TNA a également réitéré son soutien à l'organisation du Festival national du théâtre universitaire. L'autre convention stipule notamment la contribution du CNCA à la création de ciné clubs au sein des universités et la projection de films dans les résidences universitaires. Le TNA et le CNCA se sont engagés à fournir une assistance technique et logistique aux spectacles et films montés par les étudiants. Les deux conventions sont signées par le directeur de l'ONOU, Farouk Bouklikha, Mohamed Yahiaoui pour le TNA, Mourad Chouihi pour le CNCA.

SORTIR

LEMMA
Sortie du premer album éponyme de la troupe féminine Lemma-Souad Asla et Hasna El Becharia, éditions Ostowana. Un recueil de la musique populaire de la Saoura (région du sud-ouest algérien), réalisé par 12 chanteuses et musiciennes.

CINEMA
Festival du cinéma latino-américain. Institut Cervantès d'Alger. 18h. Carne de Perro de Fernando Guzzoni du Chili. Le jeudi 08 février. Chaque jeudi un film jusqu'au 15 mars. Kangamba de Regelio Paris de Cuba. El Juego Sucio de Nitsy Grau de l'Equateur). Café de Hatuey Viveros du Mexique. De Ollas y Sueños d'Ernesto Cabellos du Pérou. Miranda regresa de Luis Alberto Lamata du Venezuela.

PATRIMOINE
Conférence Le patrimoine paysager d'Alger entre histoire et conservation: cas du jardin de Prague (ex-Marengo) par Mohamed Abdelaziz Metallaoui, architecte et conservateur des monuments historiques. Le samedi 10 février.
11h. Dar Essouf-Ecole nationale de conservation et restauration des biens culturels. Casbah d'Alger.

HOMMAGE
Conférence Aurès 1935-1940/Alger 1954-1962: Germaine Tillion, de l'observation à l'engagement par l'historien Christian Phéline. Le samedi 17 février. 16h30. Institut français d'Alger. Ethnologue et résistante, Germaine Tillion (1907-2008) est l'une des grandes figures françaises du combat contre l'injustice et pour la dignité humaine.

FLAMENCO
Chicuelo et Marco Mezquida d'Espagne en concert Connexion. Le vendredi 23 février. 20h. Opéra Boualem-Bessaih d'Alger. Flamenco-jazz avec Marco Mezquida de Minorque, pianiste de renommée nationale,
Juan Gomez Chicuelo de Barcelone, guitariste de flamenco contemporain de référence. Une rencontre de deux musiciens chevronnés et une envie d'imaginer un nouveau répertoire.

METALGERIA
1e édition de Metalalgeria sous le slogan Metal pour tous. Samedi 24 février. 10h-16h. Centre des arts et de la culture du Palais des Rais-Bastion 23, Alger. Journée portes-ouvertes sur la musique metal en Algérie avec les artistes. Concerts, films, débats, marché : instruments, accessoires.

PEINTURE
L'artiste Hacen Drici expose Hope in darkness – une trentaine d'œuvres – jusqu'au dimanche 25 février. Galerie Seen Art. Dely-Brahim-Alger.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de L'Habitat et de L'Urbanisme et de la Ville
Office de Promotion et de Gestion Immobilière Tipaza
NI F : 099742260337511 9

AVIS D'ANNULATION D'UN AVIS D'ATTRIBUTION

Conformément à la disposition de l'article 73 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant la réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Tipaza informe l'ensemble des soumissionnaires de l'annulation de l'avis d'Attribution provisoire N° 0077/16 paru dans le quotidiens «Le Jeune Indépendant» et «Assaout Al Akhar» en date du 20/12/2016 portant sur le lot : réalisation des travaux de voirie et réseaux divers du projet 750 Logements Publics Locatifs à MENACEUR, Wilaya de Tipaza. Pour reprendre la procédure.

Le Directeur Général

Le Jeune Indépendant **du 07/02/2018 / ANEP N° 803 317**

LUTTE CONTRE LE CANCER:

la prévention un impératif pour réduire la mortalité

Des spécialistes de la santé ont souligné l'impératif de la prévention afin de réduire la prévalence du cancer en Algérie et, conséquemment, le taux de mortalité, alertant sur la "courbe évolutive" de cette maladie.

Le Coordinateur régional du Réseau national des registres du cancer (RNRC), le Pr Mokhtar Hamedi Chérif, a qualifié de défi la prévention, dans la mesure où elle permet de réduire le taux de mortalité induite par cette redoutable pathologie, considérant le dépistage précoce comme second défi à relever.
La prévention, a-t-il argumenté, devrait permettre de réduire de 15 % les nouveaux cas annuels prévus en Algérie à l'horizon 2025 et dont le nombre prédit se situe autour de 61 000.
Rappelant, à ce sujet, que le nombre des malades a atteint 42.720 cas en 2015, il a indiqué que le cancer du sein chez la femme et celui du colo-rectum chez l'homme sont les affections qui se placent "en pôle position depuis quelques années, avec une progression annuelle de 7% pour le premier type".
Evaluant l'état d'avancement du Plan Cancer (2015-2019), le directeur de la Prévention au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, le Dr Djamel Fourar, a indiqué que "grâce à la prévention contre les risques du tabagisme, le cancer du poumon a enregistré un recul en Algérie, passant de la première



position des types de cancer chez l'homme à la seconde".
Outre les campagnes de sensibilisation contre les dangers du tabac, d'autres mesures ont permis d'obtenir ce "résultat encourageant" dont notamment le diapositif législatif, a-t-il poursuivi, citant les dispositions de la nouvelle loi sanitaire dans ce sens.
Plaidant pour la poursuite des actions de sensibilisation, le même responsable a évoqué, entre autres avancées réalisées dans le cadre du Plan Cancer, "l'amélioration du dépistage pour certains types de cancer et de certains services, l'objectif étant d'assurer un meilleur suivi des cancéreux".
De son côté, le directeur général des Services sanitaires au ministère de la Santé, le Pr Mohamed El Hadj, a fait savoir que des statistiques plus récentes sur la prévalence du cancer en Algérie, ainsi que les facteurs à risques y afférents seront prochainement rendus publics.
A son tour, la Représentante par intérim de l'OMS en Algérie, le Dr Trifouni Nkurunziza, a également mis l'accent sur la nécessité de la prévention contre le cancer, une maladie qui cause 8 millions de décès par an dans le continent africain.

Le plan national anti cancer a connu une réelle dynamique à Jijel

LE PLAN NATIONAL anti cancer (2015-2019) a connu "une réelle dynamique" à travers la réalisation d'infrastructures nécessaires pour la lutte contre cette pathologie, a considéré le président de la société algérienne d'oncologie et chef de service du centre d'oncologie Pierre et Marie Curie, Kamel Bouzid, en marge des journées internationales de cancérologie organisées par la société algérienne d'oncologie médicale.
Des efforts ont été consentis à travers la réalisation de nombreux centres de radiothérapie dans les wilayas de Sétif, Constantine, Batna et Alger notamment, a souligné le Pr. Bouzid.
Il a rappelé que l'Algérie enregistre annuellement 50 000 nouveau cas de cancer attribuant la prolifération de cette maladie à certains facteurs, entre autres, le changement du régime alimentaire, l'obésité, le prolongement de l'espérance de vie en Algérie et la vieillesse, la consommation excessive des viandes rouges et le manque d'activité physique.
«La prise en charge des cancéreux demeure l'affaire de tous», a-t-il soutenu, plaidant pour "la conjugaison des efforts" en vue d'assurer une meilleure prise charge des cancéreux.
De son côté, Dr. Ilhem Sahali, chef de service de l'unité d'oncologie de l'hôpital Mohamed-Seddik Benyahia, a affirmé que le cancer du sein est le plus fréquent dans la wilaya de Jijel avec 165 nouveaux cas recensés chaque année.
Dans son intervention intitulée «la prise en charge du cancer du sein à Jijel», la praticienne a relevé que le nombre de cancéreux est passé de 117 cas en 2014 à 165 cas en 2017, soulignant que faute d'un centre de radiothérapie, les patientes sont obligées de se déplacer vers les wilayas de Constantine et de Sétif et devront attendre longtemps pour un rendez-vous de radiothérapie.
Dans sa communication, sous le thème «la chirurgie du cancer du sein : expérience du service de chirurgie à Jijel », le Dr. Mounira Mekrache, de l'hôpital Mohamed-Seddik Benyahia, a indiqué que 72 cas du cancer du sein ont été opérés en 2017 à Jijel, soulignant que le nombre d'opérations sur ce genre de cancer est passé de 24 cas en 2014 à 72 cas en 2017.
Elle a ajouté que les interventions concernent les deux sites : la tumeur et le creux axillaire homolatéral.
«l'immunothérapie», «La base de l'immunothérapie», «Les facteurs de risques et les maladies non transmissibles» et «le traitement du cancer du sein», ont été autant de thèmes débattus lors de ces journées internationales de cancérologie qui ont été organisées par la société algérienne d'oncologie médicale en collaboration avec la direction locale de la santé et de la population.

CANCER DE LA PEAU:

découverte d'une molécule qui s'attaque aux mélanomes

DES CHERCHEURS ont réussi à développer une molécule capable de réduire la viabilité des cellules de mélanome sans que celle-ci ne soit toxique pour les cellules saines, un espoir pour les malades atteints de ce cancer agressif de la peau.
Cette molécule a été mise au point par une équipe de l'Institut français pour la santé et la recherche médicale (Inserm) dirigée par Stéphane Rocchi. Les résultats de leurs travaux sont publiés jeudi dans la revue américaine "Cancer Cell".Le mélanome est une forme fortement agressive de cancer de la peau. "Il touche les mélanocytes, les cellules responsables de la synthèse de mélanine qui donne sa coloration à la peau", rappelle l'Inserm dans un communiqué. Trois stades de progression de la tumeur existent,à savoir, la "croissance radiale" lorsque les cellules prolifèrent de façon anarchique dans l'épiderme, la phase de "croissance verticale" qui implique une invasion du derme et finalement, la phase "métastatique" correspondant à une dissémination des cellules cancéreuses dans les tissus périphériques.
"L'identification de nouvelles molécules est un élément incontournable pour la mise en place de biothérapies efficaces contre ce cancer dont l'incidence double tous les dix ans", souligne l'Inserm.Dans ce contexte, ces chercheurs ont découvert une nouvelle famille de molécules, "les Thiazole Benzensulfonamides (TZB)" présentant des propriétés anticancéreuses jugées "intéressantes".
"Initialement, cette famille de molécules avait été identifiée dans le diabète de type 2 car elle augmentait la sensibilité des cellules à l'insuline. Si nous voulions l'utiliser contre le cancer, il fallait pouvoir éliminer cette activité pro-insuline", a expliqué Stéphane Rocchi.Les chercheurs ont alors, "après de nombreux essais", modifié la structure initiale de TZD pour obtenir une formulation dont le "composé leader" a été appelé HA15.
HA15 conduit à la mort des cellules de mélanome par "apoptose" (processus d'autodestruction en réponse à un signal) et "autophagie" (les cellules s'autodétruisant en s'enfermant dans des vésicules à double membrane avant d'être livrées aux lysosomes, organismes ordinairement chargés de digérer et détruire déchets et bactéries).

Rendez-vous scientifique

-6e journée de cardiologie pédiatrique le 9 février à Oran
Plus de 300 spécialistes en pédiatrie et cardiologie prendront part à la 6ème journée de cardiologie pédiatrique prévue le 9 février prochain à Oran, a-t-on appris lundi des organisateurs.
S'inscrivant dans le cadre de la formation continue, cette rencontre scientifique internationale, initiée par la Société de pédiatrie de l'Ouest (SPO), regroupera des spécialistes algériens et français qui aborderont les malformations cardiaques graves de l'enfant (cardiopathies uni-ventriculaires).
Il s'agit là d'un sujet en constante évolution, d'un groupe très hétéroclite de malformations cardiaques de plus en plus répondu chez les enfants, a-t-on souligné de même source.
Des spécialistes nationaux et internationaux vont décortiquer le sujet, en insistant d'abord sur les fondamentaux (embryologie, anatomie et épidémiologie des ventricules uniques), en plus de mettre le point sur la prise en charge complexe et individualisée de ces malformations graves.
Des experts de l'hôpital de la Timone de Marseille (France) prendront part à cette rencontre et feront bénéficier leurs confrères algériens et principalement les futurs médecins de leurs expériences plus avancées en la matière, a-t-on noté.
Plusieurs communications sont prévues pour l'occasion abordant, entre autres, l'épidémiologie des cœurs uni-ventriculaires, l'anatomie des principales cardiopathies uni-ventriculaires et le suivi des cœurs uni-ventriculaires opérés.
-7ème Congrès National de Biologie Médicale et Médecine de Laboratoire - 6 et 7 mai 2018 à Alger

SURVEILLANCE DES AFFICHAGES ET DES MESSAGES

De Facebook à Policebook

Mercredi, le PDG de Facebook, Mark Zuckerberg, a publié une déclaration sur des plans extraordinaires de la société de médias sociaux pour surveiller tous les affichages et messages de ses utilisateurs, pour censurer le journalisme indépendant et utiliser l'intelligence artificielle pour signaler les utilisateurs aux services de police et de renseignement.



Par Andre Damon

Zuckerberg a commencé sa déclaration, publiée conjointement avec le rapport trimestriel des bénéfices de la société, en déclarant que 2017 fut une « année difficile « pour Facebook. « Le monde se sent anxieux et divisé – et cela s'est vu sur Facebook. Nous avons vu des abus sur notre plate-forme, y compris l'interférence de certains États-nations, la diffusion de fausses nouvelles, sensationnelles et polarisantes, et le débat sur l'utilité des médias sociaux. « Facebook, écrit-il, a la responsabilité d ' « amplifier le bien. et prévenir le mal. C'est mon défi personnel pour 2018. «

Dans la « novlangue « de Facebook, cela signifie que l'entreprise agira agressivement cette année pour supprimer la diffusion de l'information en ligne et en censurer le contenu, sous prétexte de combattre les « fausses nouvelles « et les « ingérences russes «.

Les implications vraiment inquiétantes de ce projet sont décrites dans la déclaration de Zuckerberg. Parmi les initiatives de Facebook, il y a « une nouvelle technologie pour détecter les messages suicidaires qui a aidé les premiers intervenants à atteindre plus de 100 personnes ayant besoin d'aide rapidement. Nous avons construit des systèmes d'IA (intelligence artificielle) pour signaler en temps réel les comportements suspects autour des élections. «

En d'autres termes, Facebook a introduit des systèmes d'IA pour collecter, contrôler et interpréter toutes les informations publiées sur sa plate-forme de médias sociaux. Comme toujours, l'introduction d'un tel système de surveillance de masse est justifiée par des motivations apparemment louables. Après tout, qui pourrait s'opposer à des mesures visant à faire cesser les suicides ou les attaques terroristes ? Le but réel des nouveaux systèmes, cependant, est très différent.

Zuckerberg indique plus tard l'étendue des plans d'intelligence artificielle de la société : « Notre but avec l'IA est de comprendre la signification de tout le contenu sur Facebook. « Chaque message, photo, vidéo, message, commentaire, réaction et partage sera introduit dans les systèmes informatiques de plus en plus puissants de l'entreprise afin d'être analysé pour le contenu « nuisible «, et rapporté à la police et les agences de renseignement, selon les besoins.

Le but réel et sinistre des actions de Facebook est également mis en évidence par les autres initiatives prises par l'entreprise. Plus significatif, Zuckerberg a souligné la détermination de l'entreprise à s'assurer que « les informations que vous voyez sur Facebook proviennent de sources largement considérées comme fiables et de haute qualité, afin de contrer la désinformation et la polarisation «.

Quelles sont ces sources « largement considérées comme fiables « ? « Par exemple, prenez le Wall Street Journal ou le New York Times «, a écrit le PDG multimilliardaire. « Même si vous ne les lisez pas ou n'êtes pas d'accord avec tout ce qu'ils écrivent, la plupart des gens ont confiance en leur journalisme de grande qualité. D'un autre côté, il y a des blogs qui sont très suivis, mais ne sont pas largement reconnus au-delà de leur public de base. Nous montrerons ces publications un peu moins. «

En d'autres termes, les sources médiatiques des grandes entreprises seront promues, tandis que d'autres publications, même celles qui sont « très suivies «, seront rétrogradées.

Quant à être « montré un peu moins «, ce que veut dire Zuckerberg, c'est qu'ils soient empêchés d'atteindre un public plus large. Plus simplement, ils seront censurés. En plus de censurer les nouvelles provenant de sources moins officielles, Zuckerberg déclare au début de son article que Facebook travaille pour « montrer moins de vidéos virales « parce que ce contenu n'est pas « bon pour le bien-être des gens et pour la société «.

Les vidéos virales dont parle Zuckerberg sont des images de violences policières, des reportages sur l'enfer de la tour Grenfell de l'an dernier qui révélaient les inégalités sociales à Londres et des preuves des crimes de guerre perpétrés par l'armée américaine.

Un tel contenu sera « rétrogradé «, ce qui, note Zuckerberg plus loin «réduit le trafic d'un article de 80 %». La prétention centrale de Zuckerberg – que Facebook va promouvoir des sources en lesquelles « les gens ont confiance « – est une fraude. En fait, selon un sondage Gallup publié l'année dernière, la confiance des Américains dans les médias de masse pour « rapporter les nouvelles de manière complète, précise et équitable « a atteint son plus bas niveau dans l'histoire des sondages : seulement 32 % des participants disent qu'il leur accordent « beaucoup « ou « moyennement « confiance. En même temps, l'utilisation des médias sociaux pour lire les nouvelles connaît une croissance exponentielle, atteignant les deux tiers de la population américaine, selon un sondage du Pew Research Center.

La popularité grandissante de Facebook et d'autres réseaux de médias sociaux était en grande partie attribuable au fait qu'ils permettaient à leurs utilisateurs d'accéder à de l'information et à des points de vue non fournis dans les médias traditionnels. Maintenant, Facebook a changé de cap et déclaré que son intention est de promouvoir le récit officiel et de bloquer les sources d'information indépendantes qui le remettent en cause.

Facebook, Google, Twitter et d'autres géants des médias sociaux – travaillant en étroite collaboration avec les agences de renseignement et les gouvernements – cherchent à tirer parti de leur rôle de mécanismes de communication pour devenir des instruments de censure et de répression. Dans le processus, ils transforment l'un des progrès technologiques les plus importants et les plus libérateurs du XXIe siècle, la croissance et l'expansion de l'intelligence artificielle, en un mécanisme de contrôle policier et de dictature.

La lutte contre la censure sur Internet est une tâche urgente pour les travailleurs du monde entier. Le World Socialist Web Site mène la lutte contre la plus grande menace à la liberté d'expression depuis la Seconde Guerre mondiale. Le 23 janvier, il a publié une lettre ouverte appelant à une coalition internationale de sites web socialistes, anti-guerre, de gauche et progressistes, d'organisations et de militants pour combattre la censure sur Internet. Les principes de cette coalition sont :

- Protéger Internet en tant que plate-forme d'organisation politique et de libre échange d'informations, de culture et de points de vue divers, guidés par le principe que l'accès à Internet est un droit et doit être gratuit et accessible à tous.
- Une insistance intransigeante sur l'indépendance complète d'Internet par rapport aux États et aux entreprises privées.
- La défense inconditionnelle de la neutralité du net et de l'accès libre, sans entrave et égalitaire à Internet.
- L'interdiction de la manipulation par les États et les grandes entreprises des algorithmes et procédures de recherche, y compris par l'utilisation d'évaluateurs humains, qui restreignent et bloquent la visibilité publique des sites Web.
- Une opposition irréconciliable à l'utilisation d'Internet et de l'intelligence artificielle pour surveiller les utilisateurs du Web.
- Exiger la fin de la persécution de Julian Assange et d'Edward Snowden, et la restauration complète de leur liberté personnelle.
- Prôner la transformation des monopoles des entreprises d'Internet en services publics, sous contrôle démocratique coordonné au niveau international, afin de fournir un service de haute qualité et non des profits privés.
- La lutte contre la censure d'Internet et la défense des droits démocratiques ne peuvent pas être menées en faisait appel aux gouvernements capitalistes et aux partis et politiciens qui servent leurs intérêts, mais seulement dans une lutte intransigeante contre eux. De plus, cette lutte a une portée internationale et est totalement opposée à toute forme et manifestation de chauvinisme national, de racisme et de militarisme impérialiste.

Par conséquent, ceux qui sont vraiment engagés dans la défense des droits démocratiques doivent diriger leurs efforts vers la mobilisation des travailleurs de tous les pays. Nous exhortons tous ceux qui sont d'accord avec ces principes à contacter le World Socialist Web Siteet à prendre part à la lutte contre la censure sur Internet.

Source : mondialisation.ca

MONDIAL 2018 (ARBITRAGE) :

Abid Charef participe à un atelier de travail pour arbitres à Doha

L'ARBITRE INTERNATIONAL algérien Mehdi Abid Charef participe à un atelier de travail pour les arbitres organisé par la Fédération internationale de football (FIFA) dont les travaux débutent ce lundi et s'étaleront jusqu'à vendredi prochain à Doha (Qatar) en vue du mondial 2018 prévu en Russie.L'arbitre algérien qui vient de diriger le match de classement pour la troisième place du championnat d'Afrique des Nations CHAN-2018 au Maroc entre le Soudan et la Libye, est pré-sélectionné pour le mondial 2018. Il s'agit du second atelier de la FIFA au Qatar après celui organisé entre mardi et vendredi passés et qui a regroupé 100 experts techniques.Un troisième atelier est programmé du 12 au 16 février au profit de 80 arbitres (dames) concernées par le mondial 2019 des dames (France), alors que le quatrième et dernier atelier sera consacré aux responsables des commissions des arbitres et aura lieu, du 19 au 22 février.Ces ateliers sont encadrés par l'Italien Pierluigi Colina, président de la commission d'arbitrage de la FIFA et le Suisse Masimo Bosaka, directeur exécutif de la gestion des arbitres en présence de Hani Blane, président de la commission d'arbitrage de la Fédération qatarienne de football (FQF) et le Tunisien Nadji Jouini, directeur exécutif de la gestion des arbitres de la FQF.Pour rappel, l'arbitrage vidéo au Championnat d'Afrique des nations (CHAN-2018) clôturé dimanche au Maroc, avait été confiée à Abid Charef et à six autres arbitres. Charef a eu la même mission lors de la Coupe du monde des jeunes 2017 disputée en Inde.

LISTE DES ARBITRES PARTICIPANTS À L'ATELIER DE DOHA :

Felix Brych (Allemagne), Clement Turpin (France), Cuneyt Cakir (Turkey), Damir Skomina (Slovénie), Milorad Mazic (Serbie), Szymon Marciniak(Pologne), Sergei Karasev (Russia), Bjorn Kuipers (Pays-Bas), Antonio Mateu Lahoz (Espagne), Gianluca Rocchi (Italie), Gehad Grisha (Egypte), Mehdi Abid Charef (Algerie), Bakary Gassama (Gambie), Malang Diedhiou (Sénégal), Janny Sikazwe (Zambie), Bamlak Tessema Weyesa (Ethiopie), Matthew Conger (Nouvelle Zélande), Norbert Hauata (Haïti), Joel Aguilar (Salvador), Mark Geiger (Etats Unis), Ricrdo Montero (Costa Rica), John Pitti (Panama), Cesar Arturo Ramos (Mexique), Nestor Pitana (Argentine), Sandro Ricci (Brésil), Julio Bascunan (Chilie), Wilmar Roldan (Colombie), Enrique Caceres (Paraguay), Andres Cunha (Uruguay), Fahad Al-Mirdasi (Arabie Saoudite), Ryuji Sato (Japon), Alireza Faghani (Iran), Mohamed Abdulla (UAE), Ravshan Irmatov (Ouzbékistan), Nawaf Shukralla (Bahrain).Outre ces noms, douze autres arbitres sont présents pour l'arbitrage vidéo.
Il s'agit de Abderrahmane El Djassem (Qatar), Jair Marrufo (Etats Unis), Wilton Sambio (Brésil), Jiry Fergas (Bolivie), Maor Valcano (Argentine), Bastian Dankirt (Allemagne), Tiago Barno (Portugal), Artur Dias (Portugal), Masimiliano Arti (Italie), Daniel Oursato (Italie), Paolo Valéri (Italie), Daniel Makili (Pays-Bas).

LUTTE/CHAMPIONNATS D`AFRIQUE

46 athlètes algériens présents à Port Harcourt (Nigéria)

Quarante-six athlètes des sélections algériennes des luttes associées cadets, juniors et seniors (garçons et filles) prendront part du 7 au 11 février à Port Harcourt (Nigéria) aux championnats d`Afrique de lutte, a appris l'APS lundi auprès de la Fédération algérienne des luttes associées (FALA).

Forte d`une délégation de 63 personnes représentant l'encadrement technique, médical et arbitres, les sélections algériennes, scindées en huit groupes, a commencé à rallier la ville nigériane de Port Harcourt à partir de dimanche. L`Algérie sera représentée à ce rendez-vous africain par 15 athlètes seniors (8 Gréco-romaine, 4 en lutte libre) dont trois dames, 13 athlètes chez les juniors garçons (4 Gréco-romaine, 5 en lutte libre) et quatre filles, 18 chez les cadets (6 Gréco-romaine, 7 en lutte libre) et six filles. Les sélections algériennes seront conduites par les staffs techniques composés des entraîneurs: le Roumain Rusu Dumitru Cornel, Benjedaa Mazouz, Aoune Fayçal, Salim Chami, Benrahmoun Mohamed, Messaoud Zeghdane, Naanaa Abderrahmane et Boukrif Moufida. Pour le directeur des équipes nationales (DEN), Idriss Haoues, les sélections algériennes comptent arracher le maximum de médailles à travers leur participation au rendez-vous de Port Harcourt, un évènement très important pour l'instance fédérale."Ce rendez-vous africain sera marqué par une concurrence très rude de la part des Egyptiens et Tunisiens en lutte gréco-romaine et bien sur les Nigérians en lutte libre, mais notre premier objectif majeur est d`arracher le maximum de médailles, ce qui est logique pour l`Algérie qui a toujours joué les premiers rôles.", a déclaré Idriss



Haoues à l`APS.La direction des équipes nationales compte énormément sur la participation de la catégorie des cadets et cadettes puisque ces championnats d'Afrique seront qualificatifs aux Jeux olympiques de la Jeunesse (JOJ-2018) de Buenos Aires en Argentine (6 au 18 octobre).Lors des derniers championnats d`Afrique 2017 (cadets, juniors, seniors et féminine) organisés à Marrakech au Maroc, les sélections algériennes avaient décroché 36 médailles (14 or, 15 argent et 7 bronze.

BOXE/CHAMPIONNAT ARABE (JUNIORS)

Neuf médailles dont 2 en or pour l'Algérie

LA SÉLECTION ALGÉRIENNE masculine de boxe (juniors) a décroché neuf médailles (2 or, 3 argent et 4 de bronze) à l'issue des finales du championnat arabe qui a pris fin lundi au Complexe olympique d'Al-Maadi au Caire (Egypte).
Les deux médailles d'or algériennes ont été l'œuvre de Hichem Maouche (49 Kg) qui a pris le dessus sur l'Egyptien, Mahmoud Same Aly, alors que son coéquipier, Farid Douibi (75 Kg) a eu le dernier mot devant un autre égyptien, en l'occurrence Mohamed Bakre. De leur côté, El Karia Mohamed Amine (56 kg), Metaoui Mohamed Amine (60 kg) et Fassi Ahmed Djamel (69 kg) se sont contentés de l'argent en perdant en finale , respectivement, devant trois adversaires égyptiens, Mustafa Mohamed Fahme, Marwan Madbole et Youcef Mohamed Sobhe. Les quatre médailles de bronze ont été remportées par : Sikilli Rahmen (64 kg), Aiffa Abdennour (+91 kg), Ahmed Berket (81 kg) et Hassid Mohamed Amine (91 kg).Au classement général par équipes, la sélection algérienne a décroché la deuxième place devancée par l'Egypte qui a placé neuf boxeurs en finale, alors que la troisième place est revenue à la Tunisie. L`Algérie a pris part à ce rendez-vous arabe avec dix boxeurs, en l'occurrence Hichem Maouch (49 kg), Boualem Islam (52 kg), El Karia Mohamed Amine (56 kg), Metaoui Mohamed Amine (60 kg), Sikilli Rahmen (64 kg), Fassi Ahmed Djamel (69 kg), Douibi Farid (75 kg), Ahmed Berket (81 kg), Hassid Mohamed Amine (91 kg) et Aiffa Abdennour (+91 kg).Les jeunes boxeurs algériens, dont la moyenne d`âge ne dépasse pas les 18 ans, avaient effectué un stage de préparation qui a duré 15 jours au Complexe sportif Sveltesse de Chéraga (Alger).Outre l`Algérie et l`Egypte (pays organisateur), 11 pays ont pris part à cette compétition. Il s'agit des Emirats arabes unis, de l'Arabie saoudite, du Qatar, du Yémen, de la Libye, de la Palestine, de la Syrie, du Liban, du Soudan, de la Tunisie et du Maroc.

COUPE NATIONALE MILITAIRE DE KARATÉ-DO À GUELMA

Plus de 170 athlètes au coup d'envoi

LE COUP D'ENVOI de la coupe nationale militaire de karaté-do de la saison 2017-2018 a été donné lundi à l'Ecole des sous-officiers d'intendance de Guelma, avec la participation de 176 athlètes. Cette joute sportive de deux jours réunit des athlètes issus de 21 équipes représentant les six régions militaires, les états-majors des différentes forces armées et les écoles militaires.
Le responsable de l'éducation physique à l'Ecole des sous-officiers d'intendance de Guelma, le lieutenant Hocine Goudjal, a indiqué que le tableau féminin enregistre la participation de 11 athlètes portant les couleurs de l'Ecole nationale de santé militaire et de la direction des services communs de santé militaire, précisant que cette compétition porte sur les spécialités kumité et kata.
Dans une allocution prononcée à l'ouverture de cette joute sportive, le colonel Mohamed El-Hadi Abada, commandant de l'Ecole des sous-officiers d'intendance, a estimé que le karaté-do constituait l'"une des bases d'une bonne préparation physique des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) leur permettant de faire face à toute difficulté rencontrée dans le champ de bataille".
Mettant en avant les moyens humains et matériels mobilisés par le Haut commandement de l'ANP pour la réussite de cette manifestation sportive, il a appelé les athlètes en lice à "combattre avec engagement et avec un esprit de fair-play pour élever le niveau et prétendre représenter l'Algérie dans des compétitions internationales".
Le tout nouveau président de la Fédération algérienne de karaté-do, Slimane Mesdoui a, de son côté, souligné le niveau "relevé" de cette compétition à laquelle prennent part quelques éléments de l'équipe nationale A, précisant que sa fédération avait désigné 12 arbitres pour assurer la réussite du volet technique des épreuves.
Un défilé des équipes participantes a marqué la cérémonie d'ouverture de cette compétition qu'organise le service des sports militaires de la cinquième région militaire Chahid Zighout-Youcef.

LEICESTER CITY : LE CAS MAHREZ !

Une nouvelle issue pour Mahrez ?

Le milieu de terrain algérien, Ryad Mahrez, a encore fait couler beaucoup d'encre cette année pendant la période des transferts.

Apres un transfert vers Manchester city qui a capoté aux derniers instants du Mercto, le natif de sarcelle est obligé de finir la saison sous le maillot des ''Foxes ''.
Un club qui lui a permis de gagner la PremiereLeague et le titre du Meilleur joueur de l'année PFA en 2016. Il était, d'ailleurs, le premier joueur africain de l'histoire à recevoir cette récompense.

PAS D'AMENDES POUR MAHREZ

L'ailier droit de 27 ans n'a de ce fait pas été convoqué par Claude Puel contre Everton mercredi dernier (défaite 2-1), et le week-end écoulé pour la réception de Swansea City (nul 1-1). Les supporters lui reprochent d'avoir lâché le groupe après son transfert raté du côté de Manchester, où il était pressenti pour rejoindre les Citizens.
Contrairement aux infos relayées par la presse Anglaise ces derniers jours, Mahrez n'est pas visé par une amande de la part du club, c'est le parton des '' Foxes '' VichaiSrivaddhanaprabha lui-même, qui la déclaré "Les informations qui circulent autour de Riyad sont totalement fausses, il est tout simplement en arrêt maladie et il est inapte pour une durée encore indéterminée".

RABAH MADJER SOUTIENT RYAD MAHREZ

De son coté, l'entraineur de l'Equipe national Algérienne, Rabah Madjer, a accordé un long entretien pour le site Goal.com ou il est revenu sur le cas Mahrez. L'ex-star de l'EN a estimé que Mahrez est devenu plus grand que Leicester City mais n'a pas oublier de rappeler à son joueur qu'il doit respecter son contrat et continuer de s'entrainer pour les ''Foxes'', «C'est vrai que Mahrez mérite actuellement mieux que Leicester.
Mais il ne faut pas oublier non plus que c'est Leicester qui l'a mis sur les bons rails. Je pense qu'une conversation sérieuse avec ses dirigeants s'impose. Je lui souhaite de partir dans un plus grand club anglais. Je ne sais pas ce qui s'est vraiment passé concernant son transfert. Moi, je lui conseille de reprendre l'entraînement et de travailler dur, même si le transfert a échoué. » .

GUARDIOLA ESPÈRE TOUJOURS L'AVOIR CET ÉTÉ

En tout cas, Manchester City semble toujours être intéressé par le meilleur joueur de la Premier League en 2016.
Pep Guardiola avait proposé trois offres pour avoir les services du Fennec de (26 ans), Après la blessure de l'international allemand Leroy Sané.
Des offres qui ont toutes étés refusées par les dirigeants de Leicester City, Les « Citizens » avaient besoin de se renforcer en vue des prochaines échéances, mais ces trois offres ont été balayées d'un revers de main par les dirigeants de Leicester qui réclamaient pas moins de 108 millions d'euros.

Sofiane Azizi

JS SAOURA : MOHAMED ZEROUATI, (PRÉSIDENT)

"Il faut préparer la relève car tôt ou tard je finirai par partir"

L'HOMME fort de la JS Saoura (Ligue 1 de football), Mohamed Zerouati, qui est revenu sur sa décision de démissionner en compagnie des autres dirigeants du club, a appelé à préparer la relève dans la gestion de l'équipe car "tôt ou tard (il) finira par partir". Le conseil d'administration de la JSS avait annoncé une démission collective à l'issue de la qualification à domicile de son équipe aux quarts de finale de la coupe d'Algérie, vendredi passé face à l'USM Alger (1-0).Cette décision a été motivée, selon ses auteurs, par des "pressions énormes" dont fait l'objet la direction du club. L'annonce du départ des dirigeants de la formation du Sud-Ouest du pays a provoqué un tollé général à Béchar où ils étaient nombreux à se mobiliser pour convaincre Zerouati, dont l'apport personnel est pour beaucoup dans la réussite de la JSS depuis sa création en 2008, et ses collaborateurs de revenir à de meilleurs sentiments. Il a d'ailleurs fallu l'intervention du wali de Béchar, qui a convié lundi la direction de la JSS à un déjeuner en présence des notables de la ville, pour que tout rentre dans l'ordre. Seulement, Zerouati, dans son allocution prononcée à cette occasion et qui a été postée sur la page facebook officielle du club, a prévenu qu'il "ne tarderait pas à se retirer des affaires de la JSS d'une manière définitive pour des raisons de santé", ajoutant qu'il était "nécessaire de préparer (son) remplaçant dès maintenant" tout en s'engageant à lui apporter tout son soutien moral et matériel.La JSS, qui a accédé en 2012 en Ligue 1, a forcé l'admiration en l'espace de quelques saisons parmi l'élite, parvenant à participer à la Ligue des champions l'année passée grâce à son statut de vice-champion d'Algérie de l'exercice 2015-2016.Pour l'actuelle saison, les Aigles de la Saoura partagent la deuxième place avec l'USM Alger et le MC Alger après 18 journées. Le club s'est qualifié aussi pour la première fois de son histoire aux quarts de finale de la coupe d'Algérie.

LIGUE 1 MOBILIS (19e JOURNÉE)

USM Alger -USM Bel-Abbès domicilié au stade 5-juillet (LFP)

LE MATCH USM Alger - USM Bel-Abbès comptant pour la 19e journée du championnat de Ligue 1 se jouera vendredi au stade olympique 5-juillet d'Alger (17h00), au lieu d'Omar-Hamadi (ex-Bologhine), a annoncé lundi la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site. Le changement de domiciliation a été effectué "à la demande de l'USMA", précise la même source. Au terme de la 18e journée, l'USMA occupe la 2e place au classement avec 30 points, en compagnie du MC Alger et de la JS Saoura, alors que l'USMBA occupe la 9e position avec 20 points, conjointement avec l'Olympique Médéa.
Cette 19e journée a débuté mardi avec au menu trois rencontres : Olympique Médéa - MC Alger (15h00), JS Saoura - ES Sétif (17h00) et CR Belouizdad - US Biskra (18h00).La LFP a avancé ces trois rencontres au 6 février en raison de l'engagement du MCA, du CRB et de l'ESS au tour préliminaire des deux compétitions inter-clubs de la Confédération africaine de football.
L'ESS et le MCA prendront part à la Ligue des champions alors que le Chabab participera à la Coupe de la Confédération.
L'USM Alger, l'autre représentant algérien en Coupe de la Confédération, est exempte du tour préliminaire, prévu entre le 9 et le 11 février. Les autres rencontres de la 19e journée du championnat de Ligue 1 se joueront vendredi et samedi.

FOOTBALL/ ARBITRAGE :

La CFA réunit les arbitres de l'élite

LE PRÉSIDENT de la Commission fédérale d'arbitrage (CFA) Mohamed Ghouti, et le responsable de la désignation Mokhtar Amalou, se sont réunis lundi avec les arbitres de l'élite au Centre technique national de Sidi Moussa, rapporte la fédération algérienne (FAF) sur son site officiel."Cette rencontre a pour but de sensibiliser les arbitres sur les défis qui les attendent quand à assurer une bonne fin de championnat et leur permettre par la même d'évacuer la pression qui pèse sur leurs épaules. C'était une occasion pour permettre aux arbitres de parler à cœur ouvert", a affirmé le président de la CFA dans une déclaration au site de la FAF. Cette réunion intervient quelques jours après l'annonce faite par Mohamed Ghouti de suspendre jusqu'à la fin de la saison de deux directeurs de jeu: Abderrazak Halachi et Amine Sekhraoui rendus coupables de "fautes graves". "L'objectif de cette réunion et de sensibiliser les arbitres en vue du reste des deux championnats professionnels Ligues 1 et 2, d'autant que nous avons constaté des erreurs d'arbitrage qui ont influés sur le résultat final de certains matchs. L'erreur est humaine. J'espère que les prochains matchs puissent se dérouler dans les meilleurs conditions", a affirmé de son côté Mokhtar Amalou.

EN :

Alcaraz revient à la charge contre la FAF auprès de la FIFA

L'ANCIEN SÉLECTIONNEUR de l'Algérie, l'Espagnol Lucas Alcaraz, limogé en octobre après six mois de mandat, a saisi la Fifa pour obtenir le paiement de son salaire jusqu'à l'expiration prévue de son contrat en juillet 2019, a indiqué lundi à l'AFP une source à la FAF.La Fifa a été saisie de la même demande concernant ses adjoints espagnols Jésus Canadas et Miguel Campos, limogés en même temps que lui.Les négociations entre la FAF et Alcaraz sur le montant des indemnités de rupture de contrat, pour lui et ses deux adjoints, n'ont pas abouti. Le contrat de Lucas Alcaraz courant jusqu'à la Coupe d'Afrique des Nations 2019 (CAN-2019), prévue à l'été 2019, celui-ci réclame à la FAF 21 mois de salaires, soit 1,26 millions d'euros, selon Liberté.Il conteste la légitimité de son limogeage, indique le quotidien qui affirme que le seul objectif qui lui était imposé contractuellement était la qualification de l'Algérie à la CAN-2019, compétition pour laquelle elle est toujours en course.

LIGUE 2 MOBILIS/ INFRASTRUCTURES :

Le stade Benhaddad de Kouba homologué (FAF)

LE STADE Benhaddad de Kouba a été homologué lundi par la Commission d'audit des stades de la Ligue de football Professionnel (LFP) a annoncé la fédération algérienne (FAF) sur son site officiel. Le RC Kouba pourra ainsi retrouver son terrain fétiche dès vendredi prochain à l'occasion de la réception du MCE Eulma (15h00) en match comptant pour la 19e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis. Le stade de Kouba, fermé depuis la fin de saison précédente, vient d'être doté d'une nouvelle pelouse synthétique. Au terme de la 18e journée, le RCK pointe à la 13e place au classement en compagnie de son prochain adversaire avec 17 points chacun.

ANGLETERRE :

Slimani devrait débuter face à Man. United

ISLAM SLIMANI jouera son premier match avec sa nouvelle équipe face à Manchester United sur la pelouse du St James' Park dimanche prochain a déclaré Benitez. Fraîchement arrivé durant ce Mercato hivernal à Newcastle, l'international algérien, prêté par Leicester City, est sur le point de retrouver le terrain avec les Magpeis.Le coach de Newcastle, Rafael Benitez, a déclaré : « Islam Slimani n'était pas prêt à être dans le groupe face à Crystal Palace. Il était à l'entraînement samedi et le sera également lundi. Il aura sa chance dimanche prochain face à Manchester United ».De bon augure pour l'attaquant des vert qui a inscrit 13 buts en Premier league depuis son arriver à Leicester City la saison passée.

QATAR :

Hamroun joueur du mois de janvier

JUGURTHA HAMROUN le milieu offensif d'Al Sadd a été élu joueur du mois de janvier de la Qatar Star League. Le joueur algérien a bien suppléé l'absence de son compatriote Bounedjah blessé. En effet il a été l'auteur de deux doublés durant le mois de janvier portant son total de buts à huit unités pour 13 titularisation. Le natif de Bouzeguène qui a 29 ans n'a jamais été selectionné avec les A, ne désespère toujours pas.

EMPIRE CITY, UN GRATTE-CIEL SPECTACULAIRE SUR LE POINT DE VOIR LE JOUR





LA VILLE D'HO CHI MINH vient de dévoiler les plans d'Empire City. Ce gratte-ciel spectaculaire de 333 mètres de haut promet une forêt dans le ciel. Ce projet étonnant élaboré par un architecte allemand comprend également deux autres tours inférieures, positionnées sur une base qui rappelle les rizières du nord du pays.

Baptisé Empire City, le mégaprojet s'élèvera au cœur de la métropole vietnamienne de 8,5 millions d'habitants.

Il vise à développer une "vision symbiotique de la nature et de la vie en ville", explique l'architecte Ole Scheeren.

Bâti sur les rives de la rivière Saigon, ce nouveau gratte-ciel changera le visage de la plus grande ville du Vietnam. La particularité de cette tour sera la Sky Forest, une sorte d'immense forêt suspendue, s'étalant sur cinq étages au sommet.

Dans cette "forêt dans le ciel ", des variétés de plantes locales seront plantées, au milieu des jeux d'eau. Futuriste, le sommet sera équipé d'un espace Cloud pour des évènements exclusifs avec ce qui deviendra la vue la plus spectaculaire d'Ho Chi Minh-Ville. Empire City comprendra des espaces résidentiels, commerciaux et publics.

"LA TERRE TOUCHE LE CIEL ET VICE-VERSA"

L'architecte déclare vouloir donner un mouvement lyrique au bâtiment, que le ciel rejoigne la terre.

"La nature au Vietnam est incroyable", indique Ole Scheeren. "Je crois que ce projet est une opportunité de voir comment la nature, en tant qu'espace de vie, peut rencontrer nos ambitions architecturales. La couleur verte n'est pas seulement une occasion de parler d'environnement, c'est aussi une qualité de vie sur laquelle nous pouvons travailler".

Les projets nature de grande envergure ont la côte en Asie. Il y a déjà la "Forest City" de l'architecte italien Stefano Boeri dans le sud de la Chine.

Scheeren se défend pourtant en précisant que ce n'est pas qu'une question de mode. Pour lui, cela va au-delà: "La nature est un sujet important pour l'être humain. Nous devons étudier comment nous pouvons ramener notre conception de la ville à un environnement plus vivable. Il y a une série de tentatives sérieuses et nous voulons être un modèle dans cette recherche".



L'ÉNERGIE INCROYABLE DU VIETNAM

Après avoir travaillé en Asie pendant les deux dernières décennies, Scheeren a été responsable de plusieurs des bâtiments les plus connus du continent. Sa société vient de terminer le MahaNakhon, qui est devenu le plus haut bâtiment de Thaïlande. Il a aussi construit l'Interlace à Singapour, qui a été nommé Bâtiment mondial de l'année en 2015. Empire City constitue son premier projet au Vietnam, un pays qu'il décrit comme doté d'une "énergie incroyable".

L'architecte ajoute: "Il y a dans ce pays une véritable volonté de réfléchir sur la croissance de la ville. Ce n'est pas une réflexion purement économique. L'économie joue un rôle mais il y a vraiment une ambition de créer des lieux qui ont du sens pour les habitants de la ville et de créer une nouvelle identité qui liera leur passé et leur futur.

Sur place, je constate un incroyable esprit d'entreprise, une grande culture de la start-up et même un goût pour le co-working. Toutes les choses dont nous parlons dans le monde occidental se développent intensément à Ho Chi Minh. Je suis impatient de voir comment nous pourrons participer à cet élan entrepreneurial avec l'architecture".

D'où viennent les cravates?



CERTAINS USAGES font aujourd'hui tellement partie de notre quotidien qu'on en oublie souvent leur origine. Tel est le cas de la cravate. Qu'on la porte tous les jours pour aller au boulot ou simplement à l'occasion d'événements importants, elle est un élément indispensable de la garde robe masculine. Symbole d'élégance, de sérieux professionnel, ou simple accessoire de mode, son histoire remonte à plusieurs millénaires. Loin d'être un acte banal, celui de porter une cravate a toujours une signification bien particulière.

UNE ORIGINE MILITAIRE

Les premières traces des cravates remontent au IIIe siècle avant JC et ont été découvertes sur les statues des soldats appartenant à la garde personnelle de l'empereur Qin. Celui-ci est célèbre pour son mausolée abritant une armée de plusieurs milliers de soldats en terre cuite. Simple étoffe de soie enroulée autour de leur cou, elles seraient une distinction spéciale accordée à l'armée de l'empereur.

Dans l'empire romain, les légionnaires portaient également une sorte d'écharpe censée les protéger du froid mais qu'on imagine également être un symbole honorifique.

L'histoire la plus racontée est celle des hussards croates appelés à la rescousse pour soutenir l'armée de Louis XIII lors de la Guerre de Trente Ans au XVIIe siècle. Ils portaient alors des foulards blancs que les nobles et hauts gradés auraient adoptés et que l'on appellerait aujourd'hui cravate en analogie aux "Croates".

La tendance continue à prospérer sous les règnes suivants de Louis XIV et Charles II pour lesquels la mode tenait une place centrale. La cravate était alors richement ornée, décorée de dentelles ou de rubans multicolores. C'est également à cette époque que l'on crée la fonction officielle de "cravatier" du roi qui dépend du "Grand Maître de la Garde Robe". Sa principale occupation consistait à choisir la cravate du roi ainsi que ses boutons de manchette.

La cravate va continuer à évoluer au fil des époques et des folies de la cour: bouffante, aux noeuds complexes, noire ou blanche, elle est alors l'apanage de l'aristocratie. La Révolution Française, loin d'en abolir l'usage, lui donne la fonction d'illustrer par sa couleur la tendance politique de celui qui la porte.

Ce n'est qu'au milieu du XIXe siècle que l'utilisation de la cravate sort des milieux politiques et militaires pour se répandre parmi la population masculine. Elle devient plus fine et abandonne ses fantaisies pour mieux correspondre aux milieux des travailleurs. C'est à la même époque qu'apparaît le nœud papillon tel qu'on le connait aujourd'hui.

LANGDORF EN 1924

La véritable révolution se passe en 1924 quand Jesse Langdorf, un cravatier newyorkais, a l'idée de la couper en diagonale et de la confectionner à partir de trois morceaux de tissu. Elle gagne alors son aspect actuel et son succès la fait entrer dans les moeurs et coutumes.

LA CRAVATE AUJOURD'HUI

Aujourd'hui déclinée sous tous les formats et toutes les couleurs (en cuir, en laine, fluo ou avec le père Noël dessus), elle reste un élément incontournable de la tenue masculine. Aucune révolution politique ou sociale n'en est venue à bout et si, de nos jours, les tenues de travail deviennent dans certains secteurs de plus en plus décontractées, le port de la cravate reste un signe manifeste d'élégance. Et maintenant que son origine militaire est connue, rien n'empêche de la voir sous un jour beaucoup plus épique!

POUR TOUCHER SA RETRAITE, LE PRÉSIDENT BRÉSILIEN A DÛ PROUVER QU'IL ÉTAIT EN VIE



LE PRÉSIDENT BRÉSILIEN Michel Temer a dû se présenter en personne à une caisse de retraite pour prouver qu'il était encore en vie.

M. Temer, 77 ans, à la tête du plus grand pays d'Amérique latine, a dû se soumettre à cette exigence administrative samedi après que la caisse nationale des retraités eut cessé de lui verser sa pension de retraite en novembre et en décembre, avançant l'absence de preuve qu'il n'était pas mort. M. Temer, qui a droit depuis ses 60 ans à une pension de retraite en tant qu'ancien procureur de Sao Paulo, a omis de se soumettre à une obligation imposée à tous les retraités au Brésil. Ces derniers doivent se présenter une fois par an au guichet de leur caisse de retraite pour déclarer en personne qu'ils sont encore de ce monde.

Dans une interview à la chaîne RedeTV, M. Temer a plaisanté en évoquant cette mésaventure bureaucratique, rapportée cette semaine par le journal O Globo. Il s'est dit "heureux d'être traité comme un Brésilien"."J'ai dû y aller pour prouver que j'étais en vie. Je pense qu'il s'agit d'un traitement égalitaire", a-t-il ajouté.

M. Temer, qui bat des records d'impopularité, a dû subir l'année dernière trois interventions d'angioplastie sur ses artères coronaires et la mise en place de deux stents. Il a aussi subi une opération de la prostate.

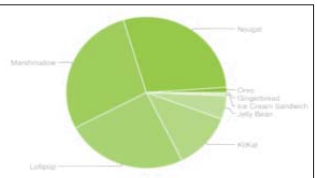
ANDROID :

Nougat est le plus déployé, Oreo à 1%

L'avant dernière version du robot vert se hisse désormais à 28,5% du parc actif juste devant Marshmallow.

Plus d'un an après son lancement, Android 7.x alias Nougat est enfin la version la plus utilisée dans le monde. Selon le dernier comptage de Google (à début février), cette mouture rassemble désormais 28,5% du parc actif de terminaux (contre 26,3% un mois plus tôt) juste devant Marshmallow (28,1 %, -0,5 point) et Lollipop (24,6 %).
Oreo (Android 8.x) sorti il y a six mois reste de son côté très bas mais atteint les 1,1% contre 0,7% en janvier. Les fabricants sont toujours aussi lents à adapter ces mises à jour à leurs surcouches et matériels respectifs. Le résultat : un parc de terminaux fragmenté, des frustrations pour les utilisateurs et des délais très longs qui posent des problèmes de sécurité. On notera d'ailleurs que le très ancien Jelly-bean rassemble encore 17% du parc...
Google espère que son projet Treble permettra d'accélérer les mises à jour dans le futur. Rappelons que Treble doit permettre aux constructeurs de mettre à jour leurs smartphones "plus facilement, plus rapidement et pour un coût moins élevé". Schématiquement, il s'agirait pour Google de diviser le framework Android O en deux : une partie pour Google et une partie pour le support matériel. L'idée serait de permettre de faire travailler en même temps les fabricants de composants et les constructeurs. Jusqu'à présent, une mise à jour Android est d'abord envoyée pour validation aux fabricants de semi-conducteurs, elle retourne ensuite chez Google avant d'être transmise aux différents constructeurs partenaires puis passe par la case opérateurs avant d'être délivrée aux utilisateurs.
Avec Projet Treble, les fabricants n'auraient pas besoin d'attendre le retour des fabricants de processeurs pour commencer leur travail sur la partie interface/logiciel. De quoi en théorie gagner du temps même si les constructeurs restent et resteront en première ligne pour réduire cette fameuse fragmentation.

Version	Codename	API	Distribution
2.3.3 - 2.3.7	Gingerbread	10	0.3%
4.0.3 - 4.0.4	Ice Cream Sandwich	15	0.4%
4.1.x	Jelly Bean	16	1.7%
4.2.x		17	2.6%
4.3		18	0.7%
4.4	KitKat	19	12.0%
5.0	Lollipop	21	5.4%
5.1		22	19.2%
6.0	Marshmallow	23	28.1%
7.0	Nougat	24	22.3%
7.1		25	6.2%
8.0	Oreo	26	0.8%
8.1		27	0.3%



Data collected during a 7-day period ending on February 5, 2018
Any versions with less than 0.1% distribution are not shown.

Le Bitcoin tombe sous les 6.500 dollars

JUSQU'OÙ IRA T-IL ? Affolés par les mesures réglementaires et les scandales de vols sur les plateformes d'échange, les investisseurs fuient désormais le Bitcoin et les autres crypto-monnaies. Vendez vendez bonnes gens !Le Bitcoin a chuté de plus de 15% lundi, suite à des annonces portant sur de nouveaux outils de réglementation à l'échelle mondiale, ou encore l'interdiction d'utiliser des cartes de crédit pour acheter du bitcoin par des banques britanniques et américaines. La valeur du bitcoin était proche de 20.000 dollars en décembre dernier. La devise, qui a bondi de plus de 1.300 % l'an dernier, a perdu environ la moitié de sa valeur en 2018 (elle est retombée sous le cours de novembre dernier). La semaine dernière, Bitcoin a connu sa pire performance hebdomadaire depuis 2013.
Le 06/02/2018 à 11h30 le cours du Bitcoin s'établissait à 6.396 dollars sur la plateforme Coinbase. Soit un baisse de 36 % en une semaine.
"Nous prévoyons que cette baisse se poursuivra, établissant le prochain niveau technique à 5.000 dollars la pièce" a déclaré à Reuters Miles Eakers, analyste en chef chez Centtrip. D'autres crypto-monnaies ont également souffert de baisses à deux chiffres lundi. L'Ethereum, la deuxième monnaie virtuelle la plus importante, a clôturé en baisse de près de 19 % à 703,40 dollars, tandis que le Ripple, le troisième en importance, s'est échangé à 71 cents, en baisse de 14,1 %.
Les régulateurs américains se préparent à faire appel au



Congrès pour mettre en place des outils de surveillance et de contrôle sur les marchés de la cryptomonnaie. Christopher Giancarlo, président de la Commodity Futures Trading Commission et Jay Clayton, président de la Securities and Exchange Commission, doivent être auditionnés mardi par le comité bancaire du Sénat. Ils pourraient proposer que les règles actuelles utilisées par les échanges de crypto-monnaie soient revues pour adopter un cadre fédéral. Les réglementations existantes couvrant le marché de la cryptomonnaie sont un mélange de lois étatiques et fédérales, permettant une zone grise.

Des optimistes rares, mais toujours présents
La banque britannique Lloyds a déclaré dimanche qu'elle interdisait aux clients d'utiliser des cartes de crédit pour acheter du Bitcoin. Elle s'est jointe aux géants bancaires américains JPMorgan et Citigroup, qui ont annoncé des interdictions similaires. Lundi, l'Inde a annoncé qu'elle prévoyait de prendre des mesures pour rendre illégales les monnaies virtuelles dans son système de paiement. "Les cryptomonnaies sont sérieusement tombées en disgrâce depuis la mi-décembre, et le flux de nouvelles négatives et la spéculation sur une réglementation accrue ont exacerbé la baisse" a déclaré Craig Erlam, analyste au courtier en devises Oanda. Le sujet des crypto-monnaie a également attiré l'attention après des nouvelles de hacks et d'escroqueries, y compris les 532,9 millions de dollars volés en numéraire à la plateforme d'échange japonaise Coincheck il y a deux semaines.Reste que certains investisseurs demeurent imperturbables. "Le Bitcoin a déjà rebondi à partir d'effondrements similaires au cours de son histoire courte mais volatile, et ce ne serait pas un choc si ceux qui prétendent que la bulle a éclaté soient surpris d'un nouveau changement de fortune" a déclaré Dennis de Jong, directeur général société de courtage UFX.com à Limassol, Chypre.

CHIFFRES CLÉS : LE MARCHÉ DES TABLETTES

LE MARCHÉ MONDIALE des tablettes continuer d'enchaîner les trimestres consécutifs de baisse des livraisons. En 2017, pas de retournement puisqu'il cumule en effet quatre trimestres négatifs (-8,1%, -3,4%, -5,4% et -7,9%). Apple a cependant renoué avec la croissance (+3%) et les détachables retrouve le chemin de la hausse.
La tablette désertée - Après une année 2016 en très fort repli, la situation ne s'est pas franchement stabilisée en 2017 avec un recul des livraisons de 6,5% à 163,5 millions d'unités. Alors certes, les ventes n'ont pas plongé comme un an auparavant, mais elles n'en restent pas moins nettement en baisse.Au cours des quatre derniers trimestres, les livraisons ont ainsi reculé de -8,1%, -3,4, -5,4% et -7,9%. C'est la tablette classique (141,7 millions d'unités) qui pâtit le plus du désintérêt des consommateurs. Ceux déjà équipés ne renouvellent pas leurs terminaux - même si Apple affirme recruter de manière très significative pour l'iPad auprès des clients d'autres fabricants. D'autres consommateurs estiment pouvoir amplement de satisfaire d'un smartphone, dont la taille de l'écran n'a eu de cesse de grandir et constitue donc un support adapté à la consommation de contenus.
Pour autant, la chute de la tablette classique ne pénalise pas de manière égale tous les constructeurs. Amazon, positionné sur l'entrée de gamme, a réalisé une très bonne année 2017 avec une croissance annuelle de 38% et 16,7 millions de tablettes Fire écoulées. Autant de futurs clients potentiels pour ses services Internet et notamment son abonnement Prime.
La solution pour les autres industriels, la tablette détachable ? Le ralentissement a été brutal en 2017 avec une croissance de tout juste 1,6% contre 24% un an plus tôt. Mais pour IDC, cela s'explique en bonne partie par l'offre, avec des nouveautés attendues par les particuliers et les entreprises. Le cabinet estime que ce segment conserve son potentiel de croissance.
Les terminaux Windows sous ARM, prévus pour le 2e trimestre de 2018, pourraient ainsi y contribuer, avec pour nombre d'entre eux un positionnement haut de gamme. Cependant, pour IDC, sont indispensables de solides acteurs sur le milieu de gamme. Les détachables malmenées - Depuis quelques temps déjà, IDC décompose le marché des tablettes en deux catégories, chacune suivant une trajectoire radicalement différente : les détachables en hausse et les tablettes classiques en ruine. Si le déclin des terminaux traditionnels se poursuit, l'avenir promis aux détachables ne semble toutefois plus aussi radieux.
Ces modèles sont notamment en concurrence avec les ordinateurs convertibles des fabricants de PC. Mais après un "ralentissement inquiétant" au dernier trimestre 2016 et au premier semestre 2017, IDC souligne que la croissance est toujours là. En 2017, elle n'aura cependant été que de 1,6%. "A ce jour, une grande partie de la trajectoire du marché détachable a été attribuée à Microsoft et Apple qui poussent leurs produits aux Etats-Unis" note l'analyste Jitesh Ubrani. Et cela ne suffit plus. En effet, "le succès continu de cette catégorie dépend de la volonté des autres fournisseurs de PC de participer." Mais plus important encore, c'est d'acheteurs d'autres pays dont les détachables ont besoin pour se développer, et que ceux-ci ne leur préfèrent pas les PC convertibles.
Lenovo est un postulant sérieux. "La capacité de Lenovo à tirer parti de son activité traditionnelle dans le secteur des PC commence à porter ses fruits puisque l'activité de tablettes détachables de la société s'est développée au cours de l'année écoulée" observe IDC. Mais à l'image du marché dans son ensemble, les détachables ne représentent aujourd'hui qu'une part réduite des tablettes livrées. Et cela vaut aussi pour Lenovo. Ainsi "la majeure partie des tablettes de Lenovo sont toujours constituées" de tablettes à bas prix, mais offrant un fort rapport qualité/prix, juge IDC.

Le niveau des mers augmenterait de 2,3 mètres par degré de réchauffement

Le niveau des mers pourrait enregistrer une augmentation de 2,3 mètres pour chaque degré Celsius d'augmentation des températures mondiales liées au réchauffement climatique.



Le niveau des mers pourrait augmenter de 2,3 mètres pour chaque degré Celsius d'augmentation des températures et il restera élevé pour les prochains siècles à venir, d'après une nouvelle étude menée par l'un des principaux instituts de recherche climatique au monde, et publiée lundi.

Anders Levermann a déclaré que son étude pour le Postdam Institute for Climate Impact Research était la première à étudier les preuves provenant de l'histoire climatique et de les combiner à des simulations informatiques des facteurs contribuant aux augmentations du niveau de la mer à long terme : l'expansion thermique des océans, la fonte des glaciers montagneux et la fonte des calottes glaciaires du Groenland et de l'Antarctique.

Les scientifiques ont déclaré que le réchauffement climatique était responsable de la fonte de la glace. Un groupe de scientifiques des Nations Unies, le Groupe International d'experts des Nations Unies sur l'Evolution du Climat (GIEC), a déclaré que les gaz à effet de serre provenant de la combustion de carburants fossiles faisaient augmenter les températures.

Un petit nombre de scientifiques remet en cause l'influence humaine sur le réchauffement climatique, prétextant que les fluctuations climatiques naturelles en sont responsables.

Le gros problème est de savoir comment les tempêtes endommageront nos côtes et à quelle fréquence elles se formeront

« Nous pensons que notre estimation est solide du fait de la combinaison de la physique et des données que nous avons utilisées » a déclaré Anders Levermann. « Nous pensons avoir fixé une référence quant au degré d'augmentation du niveau des mers associé à l'augmentation des températures ».

Le niveau des mers a augmenté de 17 centimètres au siècle dernier et le taux est passé à plus de 3 mm par an, d'après le GIEC. Un tiers de l'augmentation actuelle provient de l'Antarctique et du Groenland. Près de 200 gouvernements ont accepté de limiter le réchauffement climatique à moins de 2°C par rapport au niveau préindustriel et prévoient de se mettre d'accord, d'ici 2015, sur un nouvel accord mondial de lutte contre le changement climatique.

Les températures à la surface moyennes mondiales ont augmenté de 0,8°C depuis la Révolution Industrielle et le GIEC a déclaré que les températures étaient susceptibles d'augmenter de 0,4°C à 1°C à partir de 2016-2035 par rapport à 1995-2005.

« Dans le passé, il y a eu une certaine incertitude et on ne savait pas dire de combien » explique Anders Levermann. « Nous disons aujourd'hui, qu'en prenant tout ce que nous avons, que nous avons une estimation solide de 2,3 mètres d'augmentation du niveau des mers par degré de réchauffement ».

Certaines études scientifiques ont prévu une augmentation du niveau des mers allant jusqu'à 2 mètres d'ici 2100, un chiffre qui inonderait de grandes portion de terres depuis le Bangladesh jusqu'à la Floride.

David Vaughan, directeur du projet Ice2sea visant à réduire les incertitudes concernant l'impact de la fonte de la glace sur le niveau des océans, a déclaré que le niveau des mers augmenterait de 16,5 à 69 centimètres dans le cadre d'un scénario de réchauffement climatique modéré au cours du siècle.

David Vaughan a déclaré que l'impact le plus important qu'aura l'augmentation du niveau des mers serait que les tempêtes seront plus destructrices dans un futur proche.

« Il ne s'agit pas de chasser les gens des plages ou de changer la forme des côtes » a-t-il déclaré. « Le gros problème est de savoir comment les tempêtes endommageront nos côtes et à quelle fréquence elles se formeront. Cela augmentera même avec des niveaux faibles d'augmentation des mers dans les décennies à venir ».

Les sceptiques climatiques cependant disent que les preuves sont peu convaincantes. Les mesures du changement des températures sont peu fiables, contradictoires et ne sont pas soutenues par des données historiques solides, d'après eux.

Ils remettent en question la précision des prévisions climatiques informatiques et pointent les changements cycliques et historiques des températures mondiales comme étant une preuve que les changements des températures mondiales sont naturels.

D'autres disent que les preuves montrent que les températures ont arrêté d'augmenter et que le soleil joue un rôle plus important que les activités humaines.

« L'augmentation continue du niveau des mers est quelque chose que nous ne pouvons pas éviter à moins que les températures mondiales ne redescendent » a déclaré Anders Levermann. « Nos résultats indiquent que l'adaptation majeure de nos côtes sera nécessaire. Il est probable que certaines régions peuplées actuellement ne pourront pas être protégées à long terme ».

un créneau de croissance bleue pour la Méditerranée



UNE étude de la Commission Européenne démontre que la mise en place de zones maritimes, et notamment de zones économiques exclusives (ZEE), en Méditerranée favoriserait la croissance bleue dans l'Union européenne et contribuerait à d'autres objectifs, plus vastes, en matière de développement durable.

Une toute nouvelle étude de la Commission Européenne démontre que la mise en place de zones maritimes, et notamment de zones économiques exclusives (ZEE), en Méditerranée favoriserait la croissance bleue dans l'Union européenne et contribuerait à d'autres objectifs, plus vastes, en matière de développement durable.

En effet, selon cette étude, les zones économiques exclusives pourraient ouvrir la voie à une politique d'aménagement du territoire plus efficace, susceptible, à son tour, d'attirer des investissements et d'autres activités économiques, peut-on lire dans un communiqué de presse.

«La Méditerranée recèle d'énormes possibilités inexploitées, dont il serait possible de tirer parti grâce à la création de zones économiques exclusives (ZEE). La déclaration et la mise en place de zones maritimes demeurent une compétence souveraine de chaque État côtier. Au niveau de l'Union européenne, nous avons la responsabilité conjointe de veiller à ce que tout soit mis en œuvre pour permettre à l'économie bleue de s'épanouir. Les États riverains de la Méditerranée pourraient convenir des limites de leurs zones maritimes sur la base de la convention des Nations unies sur le droit de la mer (CNUDM)», déclare à cet effet Mme Maria Damanaki, membre de la Commission chargé des affaires maritimes et de la pêche.

un créneau de croissance bleue pour la Méditerranée

En gros, l'étude :

- examine les coûts et avantages de l'établissement de zones maritimes en Méditerranée et contient une analyse des incidences qu'aurait la mise en place de zones économiques exclusives sur différentes activités liées à la mer.
- Elle se concentre sur les possibilités que pourraient apporter les ZEE et autres zones similaires en termes de coûts et avantages économiques, ainsi que de développement durable et de gouvernance de l'espace maritime;
- elle souligne également que ces zones sont à considérer dans le cadre du programme de la Commission européenne en faveur de la croissance bleue

il est à noter que la stratégie de croissance bleue de l'Union européenne vise à créer une croissance économique et des emplois durables dans les secteurs de l'économie marine et maritime, afin de contribuer à la reprise économique en Europe. L'étude met en lumière les cinq domaines qui possèdent le plus fort potentiel de croissance: l'énergie bleue, l'aquaculture, le tourisme maritime, côtier et de croisière, les ressources minérales marines et la biotechnologie bleue.

RÉDUCTION DES GES:

des experts proposent un brassage des structures

Le groupe de scientifiques québécois derrière le projet Le climat, l'État et nous déplore le fait que des ministères comme les Transports ou les Affaires municipales prennent des décisions qui ont des impacts environnementaux, mais que personne ne s'assure qu'elles s'inscrivent dans le plan de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre.

Le Québec est incapable d'atteindre ses cibles de réduction de gaz à effet de serre (GES). Et pour l'aider, un groupe d'experts propose un important brassage des structures provinciales. Au menu : un nouveau ministre pour jouer les chefs d'orchestre, une agence pour coordonner la lutte contre les émissions de CO2 et un comité d'experts indépendants pour vérifier que les plans tiennent la route.

C'est ce qui sera annoncé ce matin à l'Institut du Nouveau Monde avec le lancement du projet Le climat, l'État et nous. L'initiative émane de 23 scientifiques québécois et est soutenue par le scientifique en chef du Québec, Rémi Quirion, l'Institut de l'énergie Trottier et l'Institut du Nouveau Monde.

«On a fait la preuve que les structures actuelles sont incapables d'assurer la cohérence des mesures. Il faut donc proposer autre chose», explique le physicien Normand Mousseau, de l'Université de Montréal, l'un des architectes du projet.

Le groupe déplore le fait que des ministères comme les Transports ou les Affaires municipales prennent des décisions qui ont des impacts environnementaux, mais que personne ne s'assure qu'elles s'inscrivent dans le plan de lutte contre les émissions de GES. Il soutient aussi que personne ne calcule quels scénarios sont les plus susceptibles de conduire à des réductions de gaz à effet de serre, ni vérifie l'efficacité des mesures implantées.

Pour régler le problème, les experts proposent de former un comité ministériel regroupant tous les ministères impliqués dans la lutte contre les GES (ceux responsables des questions économiques, du transport, de l'énergie et de l'aménagement du territoire, par exemple). Ce groupe ministériel serait



sous la supervision d'un nouveau «ministre du Développement durable», distinct de l'actuel ministre de l'Environnement.

Une Agence du regroupement durable, qui regrouperait notamment l'actuel Fonds vert et Transition énergétique Québec, serait formée pour déployer les actions. Puis un comité d'experts indépendants s'assurerait de l'efficacité des mesures.

D'où vient l'inspiration ? «On a regardé l'Angleterre parce que c'est un système parlementaire. Ce qui se fait en Suède, par exemple, n'est pas vraiment transférable chez nous», répond le professeur Mousseau, qui a coprésidé la Commission sur les enjeux énergétiques du Québec.

«PROPOSITION MARTYRE»

Le modèle avancé par le groupe se veut comme une «proposition martyre». «On la met sur la table pour lancer le débat, dit Normand Mousseau. Évidemment, comme c'est la première, elle va être déchiquetée de toutes parts. Mais ce n'est pas un problème, on va être bien contents. Pourvu qu'on avance dans le débat et le positionnement.»

Le public sera aussi appelé à se prononcer sur une plateforme qui sera mise en ligne aujourd'hui et à laquelle on pourra accéder via le site web de l'Institut du Nouveau Monde.

FORUM NATIONAL

Normand Mousseau affirme que ce n'est pas hasard si l'initiative survient en pleine année électorale. Le groupe prévoit déjà pour le 12 avril un «Forum national» réunissant les partis politiques, les municipalités, les gens d'affaires, les syndicats et la société civile pour s'entendre sur les grands principes devant guider la lutte contre les émissions de GES.

Les inondations vont se multiplier en Europe, selon une étude

LES INONDATIONS telles que celles que connaît la France depuis quelques jours risquent de se multiplier en Europe en raison du réchauffement climatique, même si celui-ci était limité à 1,5 °C, selon une étude publiée lundi.

Les auteurs de cette étude publiée par la revue Climate ont passé en revue 3 scénarios, allant de +1,5 °C à +3 °C par rapport à l'ère préindustrielle.

Dans le scénario le plus optimiste, les dommages causés par les débordements de cours d'eau en Europe vont plus que doubler, à environ 15 milliards d'euros par an, selon les chercheurs. Et le nombre de personnes affectées par les inondations augmenterait de 86 %, soit environ 650 000 personnes par an.

Mais en cas de hausse des températures de 3 °C, les dommages monteraient de 145 % à environ 17 milliards d'euros par an, et 780 000 personnes seraient touchées (+123 %).

L'Accord de Paris sur le climat, signé en 2015, vise à contenir la hausse de la température sous le seuil critique de 2 °C par rapport à l'ère préindustrielle, voire 1,5 °C.

Les États signataires se sont engagés à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Mais sur la base de ces engagements nationaux, la planète se dirige toujours vers +3 °C. Déjà, une hausse de 1 °C a suffi à



provoquer le rétrécissement de la banquise, l'augmentation du niveau moyen des océans, ou encore plus de précipitations.

L'air plus chaud contient en effet plus d'humidité, ensuite libérée sous forme de pluie ou de neige.Les inondations, dont les impacts sont aggravés par l'urbanisation, font déjà partie des catastrophes naturelles les plus coûteuses en Europe.

Des projections précises du rythme du changement climatique sont cruciales en termes de prévention des risques.

« Ce travail confirme que les impacts du changement climatique sur le risque inondation en Europe sont étendus et importants », ont commenté les auteurs de l'étude, à laquelle était associé le Centre commun de recherche de la Commission européenne.

« Nos résultats montrent que d'importants impacts peuvent être évités en limitant le réchauffement climatique au seuil de température le plus bas. Néanmoins, une augmentation considérable du risque d'inondations est prédite en Europe même en cas de scénario le plus optimiste de +1,5 °C », ont-ils ajouté.

La France a connu sur les deux mois de décembre-janvier un cumul moyen de pluies record depuis le début de la modélisation de la pluviométrie en 1959, selon Météo-France

Ces pluies, associées à des sols saturés, ont provoqué la crue de nombreux cours d'eau, en particulier dans le bassin de la Seine, entraînant des inondations notamment en région parisienne.

La Seine a atteint lundi à Paris son pic de crue, et la décrue devrait commencer très lentement à partir de mardi dans la capitale.

Les conseils utiles pour maintenir *un côlon en bonne santé*





***Bien manger :** Il faut suivre une régime alimentaire sain, c'est ce qui convient le mieux pour la santé du côlon. Il arrivera ainsi à réaliser sa fonction correctement, et cela se verra sur notre état de santé général. Pour maintenir cette partie du système digestif dans de parfaites conditions, les meilleurs aliments peuvent être les suivants : des aliments riches en fibres, des fruits, des légumes, des céréales complètes et des haricots .

***Réaliser une bonne activité physique :** Il faut maintenir une activité physique constante. C'est primordial pour avoir une digestion saine. Il est important de noter que lorsque nous avons un système digestif paresseux ou lent, les toxines restent alors plus longtemps dans le corps, ce qui n'est pas recommandé.

***Maintenir une bonne hydratation :** Buvez la quantité d'eau recommandée. En effet, c'est très important pour aider le corps à éliminer les toxines. En plus, les excréments deviennent beaucoup plus légers, ce qui facilite forcément leur évacuation ! Néanmoins, il est très commun que certaines personnes présentent des irrégularités au niveau du système digestif à cause du stress. Cela peut être aussi dû au changements d'horaire au niveau du sommeil, ou simplement parce qu'elles voyagent constamment. Certains résidus nocifs peuvent rester attrapés dans l'intestin. Pour aider l'organisme à les éliminer, il est nécessaire de réalisez une bon nettoyage du côlon (cliquez sur le lien pour connaître ce nettoyage). Il faudra le faire au moins deux fois par mois. C'est pour cela qu'il faut d'ailleurs utiliser des produits sains et naturels, car ces derniers ne provoquent pas d'irritation au niveau du côlon.

Souvenez-vous que garder une bonne santé intestinale vous permettra de maintenir une meilleur qualité de vie !

Éviter le surpoids



Pour corriger le comportement alimentaire d'un enfant, il ne faut pas le mettre au régime. Il suffit simplement de lui donner une alimentation équilibrée. Le grignotage anarchique, comme l'accoutumance aux boissons sucrées, augmente le besoin de manger sans pour autant que l'appétit soit réellement présent. Le grignotage doit être évité autant que possible et les petits creux comblés par des aliments sains, des laitages et des fruits. L'eau doit être préférée aux boissons sucrées qui seront bannies de la table familiale ! S'il n'est pas interdit de manger de temps en temps des friandises, ces plaisirs doivent rester occasionnels.

Pallier la prise de poids : favoriser l'exercice physique

À partir de 4-5 ans, les enfants deviennent de véritables téléphages, en passant en moyenne deux heures par jour devant la télé. Affalés, ils avalent de concert images et sucreries avec un tel plaisir que rapidement l'un ne va plus sans l'autre.

Bien choisir son fond de teint

Pour choisir sa teinte correctement, on teste toujours un fond de teint dans le cou ! Objectif : il doit se fondre parfaitement.

Ongles trop durs

Souvent sur les pieds. Il suffit de prendre un bain de pieds chaud puis appliquer de l'huile d'amande douce.

Camoufler un bouton sur le visage

Utiliser votre anti cerne que vous allez poser délicatement sur le centre du bouton et l'étirer en forme de soleil. Résultat : le bouton est caché

Pour une coiffure légère

N'appliquez pas la laque brillante directement sur les cheveux pour ne pas les alourdir : vaporisez-en un peu dans les paumes de vos mains que vous passerez sur votre chevelure.

Démêlage des cheveux sans douleur

Pour démêler ses cheveux en douceur, mettre quelques clous de girofle dans un bocal avec un peu d'eau et laisser infuser 2 ou 3 jours. Utiliser ce mélange en dernier rinçage après votre shampoing habituel.

Des astuces pour éviter les insomnies

Outre ces traitements naturels dont nous avons parlé, il serait également bon d'opérer un changement dans vos habitudes et dans vos activités quotidiennes :

* Utilisez votre lit pour dormir et non pour travailler ou pour réviser Ne l'utilisez pas non plus pour manger, pour parler sur votre portable, ni même pour lire (si la lecture vous repose l'esprit, alors c'est permis). Car votre corps fait la relation entre votre lit et des activités autres que dormir (ou avoir des relations sexuelles) et fera en sorte de vous tenir éveillé et en alerte.

*** Faites attention à ce que vous dînez :** si vous mangez trop le soir, il est probable que vous ne puissiez pas dormir ; il en sera de même si vous mangez beaucoup de graisses, de féculents ou de sucre. En conséquence, vous aurez des problèmes digestifs et vous n'arriverez pas à dormir. Mais ne tombez pas dans l'excès contraire en ne dînant pas du tout, car votre estomac vide va vous embêter lui aussi et il est très probable que vous vous leviez au milieu de la nuit pour dévaliser le réfrigérateur. Il vaut donc mieux dîner légèrement.

*** Apprenez à méditer :** l'insomnie tient votre corps et votre cerveau éveillés et en alerte plus longtemps ou bien à des moments inopportuns. En pratiquant la méditation et la relaxation, vous parviendrez à rééquilibrer les cycles du sommeil.

*** Découvrez les avantages de la musicothérapie :** certaines mélodies vous inciteront à mieux dormir, surtout si vous écoutez de la musique classique ou des sons qui proviennent de la nature, comme le chuchotement d'une cascade, le bruit des vagues, le chant des oiseaux, etc. Il faut vous concentrer sur la musique et vous détendre, ainsi votre corps s'endormira peu à peu. Les sons stridents sont déconseillés, de même que les tubes rythmés de votre chanteur préféré !

*** Évitez de consommer du café, de l'alcool ou du thé, et abstenez-vous de fumer :** ou si vous le faites, laissez ensuite passer 4 heures avant d'aller vous coucher, sinon votre système nerveux, encore stimulé, n'arrivera pas à se détendre et vous ne pourrez pas dormir. Et si vous vous endormez malgré tout, votre sommeil ne sera pas de bonne qualité !



COOKIES AUX PEPITES DE CHOCO

Ingrédients

Pour la pâte :
- 100g beurre
- 100g sucre
- 1 oeuf
- 200g farine
- 1 pincée de sel

Pour la garniture :
- 30g de choco noir

Préparation

- Faire ramollir le beurre, dans un saladier mélangez le beurre avec le sucre.
- Ajouter l'oeuf et mélanger.
- Incorporez ensuite la farine et le sel.
- Si vous voulez vous pouvez toujours ajouter des noisettes concassées et franchement c'est encore meilleur



- Travailler le mélange afin d'obtenir une pâte homogène.
- Avec un couteau concassez le choco noir pour obtenir des pépites.
- Beurrez un plat ou bien mettre une feuille de papier cuisson et préchauffer le four a 180°.
- Avec une cuillère à soupe déposer des petits tas de pâte de la taille d'une noix et les aplatir a l'aide d'une fourchette mouillée, puis saupoudrez de pépites choco et enfournez pour 8 min de cuisson.
- Décollez ensuite les cookies encore chauds et laisser refroidir

Trida

Ingrédients

- 400 a 500 gr de pate de Trida
- Des morceaux de viande de poulet (200 gr)
- Des morceaux de viande d'agneau (200 gr)
- 1 gros oignon
- 1/2 CS de Smen
- 1 cube de bouillon poulet (facultatif).
- 150 gr de pois chiche trempes la veille
- Sel et poivre

Préparation

- Dans la marmite de votre couscoussier, faire revenir l'oignon hache tres finement dans le Smen avec les morceaux de poulet et viande d'agneau, ajouter le sel, les pois chiche, le cube de poulet, couvrir d'un peu d'eau et laisser mijoter 15 minutes, faire chauffer 1,5 litre d'eau, et le verser dans la marmite.
- Prendre les pates de Trida, les enduire d'une bonne cuillere a soupe d'huile neutre, les mettre dans le couscoussier, et les faire cuire a la vapeur dessus la marmite de sauce, afin que les pates s'impreignent de son odeur, pendant 30 minutes.



- Ajouter l'eau a la sauce au besoin, tout en rectifiant l'assaisonnement.
- Prendre un plat allant au four, mettre dedans les pates a Trida (directement retiree de la vapeur), lui ajouter un bon morceau de beurre (15 a 20 gr), melanger tres delicatement.
- Verser dessus les pates de la sauce filtree a l'aide d'une grande passoire, jusqu'a les couvrir , couvrir de papier aluminium, et enfourner a 170 degres, et laisser les pates absorber la sauce (15 minutes a peu pres) , sortez du four, et gouter, si les pates sont bien tendres, alors servir, sinon ajouter de la sauce (la quantite que vous jugez necessaire), et remettre au four.

Servir directement, bien chaudes,dans un plat creux, garnies de morceaux de viandes, de pois chiche, et de quartiers d'oeufs durs (facultatif).

21.00 : Blacklist



SÉRIE avec James Spader , Megan Boone...

Red dirige les forces spéciales et traque le docteur Adrian Shaw, une scientifique dont les travaux sur le sang ont un rapport avec le réseau de Kirk. Pendant ce temps, l'état de santé d'Alexander Kirk empire de façon dramatique. Il est conduit à l'hôpital, où le diagnostic tombe. S'il ne reçoit pas de cellules souches rapidement, ses jours sont comptés. Liz est désemparée. Elle hésite à faire un don, mais finit par se décider et accepte de sauver son père. Les résultats des analyses ne sont pas ceux auxquels elle s'attendait...

21.00 : La soif de vivre



TÉLÉFILM avec Claire Keim , Grégory Montel…

Lisa, professeure de piano, a replongé dans l'alcoolisme. Avec son mari, Vincent, ils se sont aimés passionnément. Mais aujourd'hui, avec un fils de 11 ans, Thomas, un bébé de 11 mois, Julia, et l'emploi du temps chargé de son époux en tant que chef de chantier, le quotidien de la jeune mère de famille est particulièrement difficile. Lisa a été fragilisée par la mort d'un enfant il y a trois ans. Julia ne parvient plus à s'occuper de ses petits. Thomas prend le relais auprès de sa sœur et de sa mère, au détriment de l'école...

21.00 : Des racines et des ailes



Série - Culture Infos

En Bigorre, David Liagre s'est lancé le défi de sauver les plus beaux châteaux. Avec l'aide d'une dizaine de bénévoles, il restaure sa propriété à Gardères. Dans le Béarn, l'équipe prête aussi main-forte à la propriétaire de Coarraze, le château d'enfance d'Henri IV. Pau, capitale du Béarn, abrite de splendides villas, bâties au XIXe siècle. A Tarbes, l'adjudant Jonathan, héritier des fameux hussards du second Empire, fait revivre les anciens haras nationaux. Avec les chevaux, il vient notamment en aide à des soldats en état de stress post-traumatique.

21.00 : Top chef



TÉLÉRÉALITÉ 9 saisons / 104 épisodes

Les 12 candidats, répartis dans 3 brigades, sont réunis au Potager du roi, à Versailles. Ils doivent sublimer le chou-fleur ou l'oignon, jugé par la toque triplement étoilée Christian Le Squer. Pour la deuxième épreuve, les candidats doivent terminer le plat de leur choix et le dresser face à Jean-François Piège. Pour convaincre le chef, ils doivent non seulement montrer leur meilleure cuisine, mais aussi être capables de raconter une histoire. Et pour la première fois, chaque juré décide parmi les membres de sa brigade sur la sellette, celui qui ira en dernière chance, dans laquelle le saumon est à l'honneur.

21.00 : Le fondateur



BIOGRAPHIE avec Michael Keaton , Linda Cardellini…

En 1954, à Saint Louis, Ray Kroc tente de vendre ses machines à milk shakes aux fast foods qu'il visite. Pendant sa tournée infructueuse, il constate les dysfonctionnements de ces restaurants, souvent aussi peu rapides qu'efficaces. C'est alors qu'à San Bernardino, en Californie, un restaurant lui commande six machines d'un coup. Tenu par les frères McDonald, il représente un modèle d'efficacité. Ray se rend rapidement sur place et, fasciné par le fonctionnement de leur restaurant, rencontre les frères. Il leur propose très vite de franchiser celui-ci à travers le pays.

21.00 : Quai d'Orsay



POLITIQUE - France (2015) 2 épisodes

En pleine crise ukrainienne et alors que s'embrase le Proche-Orient, ce documentaire suit le quotidien des diplomates et du ministère des Affaires étrangères. Sous la direction de Laurent Fabius, ces femmes et ces hommes incarnent la France, sa politique, et défendent ses intérêts en temps de paix, mais aussi en temps de crise. Serge Moati les a suivis, en montrant comment ils tentent de peser dans les conflits qui déchirent le monde.

HORAIRES DES PRIÈRES	ANNABA	CONSTANTINE	ALGER	OUARGLA	CHLEF	MOSTAGANEM	ORAN
Fadjr	05:50	05:55	06:09	05:58	06:16	06:21	06:24
Dohr	12:44	12:48	13:02	12:53	13:09	13:14	13:17
Açr	15:38	15:44	15:58	15:56	16:05	16:11	16:14
Maghrib	18:05	18:10	18:24	18:23	18:32	18:37	18:41
Icha	19:27	19:32	19:46	19:39	19:53	19:58	20:01

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 6001 – MERCREDI 21 DJOUMADA EL OULA 1438

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	12°	6°
Oran	12°	5°
Constantine	11°	0°
Ouargla	14°	2°

24 ° ANNIVERSAIRE DE LA DISPARITION DE AHMED ET RABAH ASSELAH

Concours d'arts plastiques pour enfants et artistes peintres

Pour le 24 ° anniversaire de l'assassinat de l'ancien directeur de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts d'Alger, Ahmed Asselah, et de son fils Rabah, la fondation Ahmed et Rabah Asselah que dirige la Pr Hocine Asselah organise en leur mémoire deux concours d'arts plastiques, le premier destiné aux enfants et le second aux artistes peintres professionnels. Le délai de remise des œuvres est fixé au 20 février et la remise des prix des deux concours aura lieu le 5 mars, date commémorant le triste anniversaire de la disparition du père et de son fils.

C'était en effet un jour bien triste, ce 5 mars, il y a 24 ans. C'était la décennie noire et tous les Algériens étaient ciblés. Comme chaque matin, Ahmed Asselah, le directeur, se rendait à son école. Il venait ce jour-là avec son fils Rabah. Ils ne se doutaient de rien. Des inconnus les attendaient. Ahmed Asselah était visé.

C'était compter sans la vigilance de son fils Rabah. Sentant le danger, il s'est mis entre les meurtriers et son père pour le protéger. Ceux-là n'avaient pas d'état d'âme, ni de sentiment, et il sera abattu froidement et mourra en martyr. Ahmed Asselah ne sera pas épargné et perdra la vie aussitôt. Rabah était le fils unique de la famille. Sa mère était inconsolable. Son mari et son fils étaient son bonheur, sa joie de vivre, son oxygène, son rayon de soleil. Elle ne tarda pas à les rejoindre dans l'autre monde, victime d'un affreux accident. Ainsi, toute cette famille a été décimée et la fondation Ahmed et Rabah



Asselah, que dirige le Pr Hocine Asselah, veille aujourd'hui à ce que ces martyrs restent toujours vivants et que leur présence rayonne en permanence dans notre monde de la culture et des arts

Ahmed Asselah aimait l'art dans toutes ses expressions. Il était à la tête d'une école prestigieuse des beaux-arts.

Cependant, il ne tenait pas seulement à former des générations dans son domaine, mais aussi à populariser auprès de la société entière ce goût du beau et de l'esthétique pour les petits comme pour les grands. L'idée d'organiser des concours hors de l'école ne lui était pas inconnue et c'est ainsi, dans la suite de ses ambitions, que celle du concours a fleuri et germé auprès de l'équipe dirigeante de la fondation Ahmed et Rabah Asselah. Ces deux concours de l'année 2018 s'adressent donc aux enfants et aux adultes. Pour les premiers, ils doivent être âgés entre 4 et 14 ans. Le thème est libre, de même que pour le choix des techniques, des couleurs, des supports.

Les dimensions de l'œuvre sont laissées au gré de ces jeunes participants, sans toutefois, pour des raisons de commodité, dépasser les 32 et 72 cm. Au verso de chaque dessin doivent figurer lisiblement le nom, l'adresse, l'âge, le numéro de téléphone. Les prix au nombre de vingt sont délivrés par un jury qualifié comprenant des prix de félicitations et d'encouragements. Quant aux artistes adultes, artistes peintres ou sculpteurs, deux prix leur seront délivrés, un de 5 000 DA pour les amateurs et un autre de 100 000 DA pour les professionnels. Le délai de remise des œuvrets est fixé aussi au 20 février.

Pour plus de renseignements, s'adresser au siège de la Fondation Ahmed et Rabah Assalah, près de la Grande Poste, 29 BD Zirout-Youcef, tel 021 71 27 58 et 0661 42 00 77. Les œuvres de tous les participants seront exposées dans les espaces de la fondation puis dans ceux de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts.

Kamel Cheriti

ENFANTS DE CHOUHADA

L'ONEC prepare le remplament de Tayeb Houari

LES ENFANTS de chouhada se sont réunis hier, au siège de l'organisation à Alger, en vue de la préparation du 5e congrès au cours duquel il sera élu le nouveau secrétaire général qui va remplacer Tayeb Houari.

Selon le secrétaire national par intérim de l'Organisation nationale des enfants de chouhada (ONEC), El-Hadj Abdelkader Mokhtar, des procédures judiciaires à l'encontre de l'ancien secrétaire général sont en cours. «Nous avons repris la direction de l'ONEC. Tayeb Houari a vidé les lieux», a-t-il déclaré, avant d'ajouter : «Il doit répondre de ses actes.»

En effet, de graves accusations ont été portées contre Tayeb Houari, accusé de «privatiser l'ONEC» et «de détourner des fonds». Les membres de l'ONEC disent détenir «des preuves concrètes de sa malhonnêteté». Quant aux raisons de cette mise à l'écart, il a été indiqué que bien que le mandat de l'ex-secrétaire général national soit arrivé à échéance, ce dernier persistait à refuser de présenter son rapport moral et financier, et ce après des années passées à la tête de l'organisation. Pour rappel, la crise a éclaté il y a un an alors que deux parties se disputaient la direction de l'organisation. L'aile dissidente conduite par Hadj Mokhtar Abdelkader, qui ne reconnaît plus à Tayeb Houari la qualité de secrétaire général, lui a dénié le droit de parler au nom de l'ONEC.

Par ailleurs, les congressistes ont dénoncé le comportement de ceux qui s'en prennent à l'emblème national, aux monuments des martyrs, mais aussi celui, honteux, de ceux qui insultent les membres de la famille révolutionnaire en qualifiant notamment les moudjahidine usés par la maladie et l'âge de moudjahidine de la poste. Les enfants de chouhada appellent enfin à l'unité des rangs et à la préservation des symboles et des acquis de la Révolution, mais aussi à la vigilance et à l'éveil de tout un chacun afin de déjouer toute tentative de ternir l'image de ses acquis.

S. M.

IQRAA et Ooredoo inaugurent le 5e centre d'alphabétisation à Aïn Bessam

DANS LE CADRE de la mise en œuvre de leur partenariat stratégique, Ooredoo et l'Association Algérienne d'Alphabétisation IQRAA, ont inauguré le lundi 05 février 2018, le nouveau Centre d'Alphabétisation, de Formation et d'Insertion des Femmes (AFIF), situé dans la commune de Aïn Bessam (Wilaya de Bouira).

La cérémonie d'inauguration officielle de ce centre AFIF a vu la présence de représentants des autorités locales, de la Présidente de l'association IQRAA, Mme Aïcha Barki, de l'Ambassadeur de la marque Ooredoo M. Rabah Madjer, et du Directeur Opérationnel Chargé des Relations Publiques et Médias de Ooredoo, M. Ramdane Djezairi,.

Doté des équipements pédagogiques et d'apprentissage nécessaires, le centre AFIF de Aïn Bessam vise à offrir la maitrise et les connaissances aux jeunes femmes et mères de famille de la région afin de leur garantir une participation active et efficace dans la société et contribuer ainsi aux efforts de développement socio- économique au niveau local.

Le nouveau centre AFIF de Aïn Bessam, est le cinquième du genre et s'ajoute à ceux d'El Khroub (Constantine), de Temacine (Ouargla) de Ouled Yahia Khadrouche (Jijel), et celui de Tizi Ouzou ouverts précédemment au profit des femmes et des apprenantes. A cette occasion, la Présidente de l'association IQRAA, Mme Aïcha Barki a déclaré : « Nous sommes très heureux et fiers de voir notre réseau de centres AFIF s'élargir par l'ouverture de celui de Aïn Bessam. A travers cette nouvelle infrastructure nous œuvrons à apporter le support et le soutien nécessaires aux femmes en matière de connaissance et de savoir, et leur assurer une insertion sociale et professionnelle efficace grâce aux programmes d'alphabétisation et d'apprentissage qui y seront dispensés. Je tiens à remercier les autorités de la willaya de Bouira pour leur soutien indéfectible particulièrement monsieur le Wali, ainsi que notre fidèle partenaire Ooredoo pour avoir honoré ses engagements par son soutien inconditionnel et sa précieuse contribution dans la concrétisation du 5ème projet AFIF.»

A noter que l'inauguration du Centre d'Alphabétisation, de Formation et d'Insertion des Femmes «AFIF « de Aïn Bessam, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la convention de partenariat signée entre Ooredoo et l'association IQRAA en février 2013, qui prévoit notamment l'aménagement et l'équipement des Centres d'alphabétisation et l'accompagnement de IQRAA dans ses projets de lutte contre l'analphabétisme.

GENDARMERIE À BÉJAÏA

Un réseau de fabrication de faux euros démantelé

UN RÉSEAU spécialisé dans l'escroquerie, le faux et usage de faux et la fabrication de faux billets de banque a été démantelé par les éléments de la brigade de recherche de la gendarmerie de Béjaïa, a-t-on appris de la cellule de communication du Groupement de la gendarmerie de Béjaïa. Le réseau est composé de plusieurs individus, âgés entre 38 et 50 ans, qui ont été arrêtés à bord d'un véhicule au centre-ville de Béjaïa suite à un signalement. Les gendarmes qui effectuaient une ronde sur les lieux ont découvert, après la fouille du véhicule, des outils, des appareils et des produits spéciaux pour la fabrication de faux billets de banque, notamment des Euros. Ils ont découvert également un billet de 50 euros peint avec un produit spécial noir et deux d'autres coupures de banque de 100 euros peintes en gris. L'enquête a été étendue à d'autres wilayas suite aux aveux faits par les individus, qui ont expliqué le mode opératoire utilisé pour tromper les gens. «D'autres appareils et produits ont été saisis dans d'autres wilayas du pays», ajoute la même source. Le réseau a été présenté devant les juridictions compétentes pour escroquerie, vol, imitation, fabrication de fausse monnaie et faux et usage de faux», relève-t-on.

N. B.